11e année — N° 210 — 10 Novembre 1935 Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO :

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 54, rue du Château-d'Eau — PARIS (10e)

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

◆

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

◆

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne* 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e

◆

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

◆

Téléph. BOTzaris 21-02

◆

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 210
(10 novembre 1935)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Vers une nouvelle mystification ?

Mon dernier article, du 10 mai 1934, portait comme titre : « Nous n'aurons pas « notre » Hitler! ». Je me suis tu, depuis lors, attendant le développement de la situation. Dans cet article, je souhaitais et espérais que, de France, du pays de la Révolution, du pays du syndicalisme révolutionnaire, de la « dernière tranchée de la liberté », partirait un mouvement puissant et vigoureux, capable de renverser le raz de marée fasciste et de tirer l'Europe du bourbier nationaliste, où elle s'enlise. Les événements ont, en partie, vérifié mes pronostics; une vague antifasciste, en effet, a déferlé sur tout le pays gaulois; et nous avons maintenant, depuis le 14 juillet 1935, le « Front populaire », qui a fait le serment solennel de nous débarrasser de toute la séquelle réactionnaire, en prenant le pouvoir et en promouvant une série de réformes dites planistes ou de structure, qui nous sortiraient de la crise, de la fameuse crise, cause ou prétexte du fascisme. Et qu'est-ce que le « Front populaire » ? C'est le « Front commun » élargi aux éléments radicaux qui suivent Daladier et lâchent Herriot — radicaux qui ont gardé quelque ferment jacobin et prétendent continuer ou, tout au moins, sauvegarder les conquêtes de la grande Révolution française. Une fois de plus, comme après le 16 mai, comme après les élections conservatrices de 1885, comme après la « boulange », comme après l'affaire Dreyfus, l'offensive réactionnaire, l'offensive de tous ceux qui, en France, peu ou prou, honteusement ou ouvertement, consciemment ou inconsciemment, veulent un retour à je ne sais quels pauvres succédanés de l'Ancien régime, sous la forme monarchique, césarienne ou corporative, a réveillé de leur sommeil tous ceux qui veulent, au contraire, défendre l'Etat moderne — prenons l'expression la plus symbolique et la plus synthétique — contre les assauts de cet Ancien régime, *défaut caché*, disons-le une fois de plus avec Marx, de cet Etat moderne. Et la question qui se pose, en cet automne 1935, est, précisément, de savoir ce que *vaut* ce « Front populaire », ce qu'on peut en augurer et quelle confiance on peut lui accorder. N'est-il pas singulier, pour le dire tout de suite, qu'en l'an de disgrâce 1935, comme après le 16 mai, comme après 1885, comme après Boulanger et l'affaire Dreyfus, il faille encore et toujours défendre la République et recommencer la même tactique sempiternelle de *défense républicaine* ? La *Réaction* n'est donc jamais vaincue et il faut toujours lui courir sus ? Que dis-je, non seulement elle n'est pas mise hors de cause, mais elle semble prendre, chaque fois, un regain de virulence et d'audace ; le 6 février, elle est même descendue dans la rue, elle a même envahi la Concorde et failli emporter la Chambre des députés, pour la jeter dans la Seine ! *Horresco referens*, il s'en est fallu de bien peu, ma parole, qu'elle n'y réussisse! On en tremble encore! Qu'est-ce à dire? La *bêtise* de nos réactionnaires — une bêtise au front de taureau — ne suffit donc pas à préserver notre bonne République de ces assauts répétés, qu'un insuccès constant et régulier ne décourage jamais ? MacMahon était bête; Boulanger, un pauvre sire, plus héros de roman que dictateur possible, nos généraux d'état-major des mazettes, et nos actuels gens du 6 février — les Maurras, Jean Renaud, Taittinger, Bucard, La Rocque et C[ie] — des *crétins* parfaits, comme on n'aurait même jamais osé les rêver. N'empêche, ils rassemblent des troupes, ils racolent la jeunesse, ils se croient des *sauveurs!* Vraiment, cette histoire, à force de se répéter, commence à devenir terriblement fastidieuse : est-ce que le « Front populaire » va, enfin, y mettre un terme ? Peut-on l'espérer ? N'est-ce pas une illusion de plus, une mystification renouvelée ? Je le dirai tout de suite : j'en ai bien peur ! Et un mouvement qui se propose de donner le pouvoir à un Daladier, le triste *velléitaire* que nos 6 févriéristes ont voulu — ô dérision! — transformer, lui le pauvre et l'innocent, en sinistre *fusilleur*, même flanqué de Blum et de Thorez, ne me dit, en vérité, rien qui vaille ! Mes amis, nous courons tout droit à un nouveau *fiasco*, à la suite duquel le fascisme pourrait bien, cette fois, passer! Alerte donc, et ne vous laissez pas aborder!

⁂

Car, enfin, ce fameux « Front populaire », qui s'est constitué le 14 juillet dernier et a déroulé, de la Bastille à Vincennes, ses fameuses cohortes, a commencé par encaisser, tout de suite, dès le lendemain de sa formation et de son déploiement, un camouflet de taille. « Petit Pierre » n'a pas attendu longtemps pour le lui appliquer : dès le 16, il publiait ses décrets-lois! Or, le « Front populaire » a... encaissé, sans crier gare. On ne dira pas qu'on fut surpris; la chose était annoncée, prévue, courue; « Petit Pierre » avait même, exprès, attendu que le 14 juillet fût passé — ce 14 juillet que d'aucuns avaient voulu transformer en épouvantail — pour publier ses décrets-lois, comme s'il avait voulu, tout de suite, le petit roublard, démontrer au public l'impuissance congénitale de ce fameux « Front populaire » et le couvrir de ridicule dès sa naissance. A une pareille provocation, il fallait, en effet, une réponse immédiate, directe, puissante, foudroyante; dès le lendemain matin, il fallait déclencher la grève générale! Mais rien ne se produisit, rien ne bougea — si, une manifestation des fonctionnaires, place de l'Opéra, manifestation forcément anodine et qui se passa sans encombre, comme un défilé de figurants... à l'Opéra : le lieu était vraiment, d'ailleurs, symbolique! Et depuis juillet, qu'a donc fait notre « Front populaire » national? Pas grand'chose et, qui plus est, il est toujours à la recherche d'un programme! Comme le célèbre Jérôme Paturot, il ne trouve pas de « situation sociale » et il faut avouer que, par ces temps de crise, c'est la chose du monde la plus malaisée à dénicher! D'autant qu'un programme susceptible de rallier radicaux, socialistes et communistes, c'est un peu la... quadrature du cercle! D'où un inévitable flottement parmi le « Front populaire », qui a bien l'air d'aller en se disloquant déjà et qui aura bien de la peine à atteindre mai 1936, c'est-à-dire les élections prochaines, sans perdre de sa cohésion — à supposer que le « Front national » le laisse aller jusque-là et ne veuille pas brusquer les choses! Car, enfin, il s'agit, pour l'un et l'autre, de se gagner de vitesse, d'arriver au poteau, c'est-à-dire au pouvoir, le premier, et, une fois là, de *boucler* l'autre! Mettons même les choses au mieux, voici les élections 1936 faites, une Cham-

bre « Front populaire » est élue, un ministère Daladier-Blum-Thorez est constitué, et puis après? Il n'a pas été difficile d'escamoter la Chambre de gauche, élue en 1924, et nous avons eu la dictature Poincaré; il n'a pas été plus difficile d'escamoter celle de 1932, et nous avons eu le 6 février et le consulat Doumergue; il ne sera pas plus difficile, sans doute, d'escamoter la Chambre « Front populaire » de 1936, en déchaînant — la grande presse s'y connaît — une nouvelle panique financière; et nous aurons, cette fois, le fascisme, qu'il s'agissait pourtant d'empêcher de passer! La « souveraineté du suffrage universel » est une bonne blague; nos magnats s'asseoient dessus, quand il le faut, et sans peine; en Allemagne, nos 8 millions de social-démocrates, nos 5 millions de communistes et nos 4 millions de catholiques se sont laissé boucler avec une extrême facilité, et Hindenbourg, élu par eux président du Reich, a ouvert la voie à Hitler! Des *voix électorales,* cela s'additionne et se compte, mais cela ne compte guère! Et même Hitler ne peut-il pas se réclamer, après tout, de la « volonté du peuple » ? N'a-t-il pas réuni sur son nom une écrasante majorité? Ne peut-il pas dire qu'il gouverne au nom du peuple entier, et que son régime est éminemment *démocratique,* comme l'était celui de Napoléon III, plébiscité plusieurs fois ? Vraiment, la mystique du suffrage universel a fait son temps et suffisamment étalé son impuissance. Le capitalisme n'est pas une chose qui s'effondrera à la majorité des voix; pour le frapper au cœur, ce colosse, il faudra employer d'autres moyens que de remplir les urnes électorales de bulletins anticapitalistes : quand il n'arrive pas à truquer les élections, grâce aux formidables ressources dont il dispose — argent, presse et pressions de tout genre — il renverse les urnes ou il disperse les députés qu'il n'a pu empêcher d'être élus et les renvoie aux champs méditer sur les mystères de la « volonté générale » et de « l'intérêt national et non moins général », derrière lequel son intérêt à lui — un intérêt précis, formidable et nullement mystérieux — se camoufle avec une habileté, dont seul un Jouhaux, cet ancien ouvrier allumettier devenu, depuis la guerre, un personnage consulaire et un « grand bourgeois du prolétariat » à force de palabrer dans diverses parlottes plus ou moins paraparlementaires, peut être dupe ou sembler l'être. Non, comme le disait Proudhon, ce n'est pas en suivant « la voie ordinaire des élections et des débats parlementaires » que la démocratie ouvrière pourra jamais arriver à ses fins; cette voie, le capitalisme, dissimulé derrière la démocratie bourgeoise, en garde toutes les avenues et elle ne peut conduire qu'à des impasses, sinon à la déroute. La « formule représentative », nous dit le même Proudhon — et son opinion est de poids — n'est plus de mise; si la classe ouvrière se prend au sérieux, il faut, pour sa dignité, pour son intérêt et son avenir, qu'elle adopte une tout autre attitude et constitue une force pour elle-même et par elle-même. La formation « Front populaire » est encore une formation démocratique à l'ancienne mode et qui a suffisamment démontré son incapacité et son impuissance. Il faut autre chose. Mais, dira-t-on, quelle autre chose ? Les syndicalistes révolutionnaires ont lancé une formule : *Tout le pouvoir au syndicat;* qu'est-ce à dire ? et que signifie cette formule, dont une Simone Weil a pu écrire qu'elle était « une vraie rigolade » ?

⁂

Une rigolade? Je comprends l'amertume et la dérision de Simone Weil : tout le pouvoir au syndicat? Aux syndicats? Mais... où est-il le syndicat? Où sont-ils ces syndicats, qui seraient capables, selon la formule sorélienne, de résorber en eux l'Etat et de devenir *tout le pouvoir?* Jamais le mouvement syndical n'a été plus faible, plus divisé, moins conscient de ses destinées véritables, plus à la remorque ici du gouvernement, là d'un parti — et d'un parti qui est lui-même à la remorque d'un autre gouvernement — partant moins autonome; des syndicalistes révolutionnaires authentiques, il ne reste guère que le petit noyau qui se groupe autour de la *R. P.* et qu'on considère — les Jouhaux et les autres — comme une... survivance, des *fossiles* bien peu à la page; et l'Etat a repris un tel empire, la croyance en l'Etat omnipotent, omniscient et Providence suprême, règne d'une façon si souveraine dans tous les milieux, qu'on peut dire que *tout le monde est fasciste,* d'un fascisme rouge, rose, bleu ou blanc, peu importe sa couleur plus ou moins vive, mais je dis fasciste, s'il est vrai qu'au fond, le fascisme, c'est l'exaltation de l'Etat-Moloch, qu'on lui donne un contenu plus ou moins bourgeois ou plus ou moins prolétarien! Et cette croyance universelle en la vertu suprême de l'Etat considéré comme un démiurge et comme le *despote éclairé* nécessaire, est si grande que nous voyons la *mystique du plan* se répandre comme une traînée de poudre et tournebouler toutes les cervelles. Qui n'a pas son plan, son petit plan, ran-plan-plan ? Les rassemblements les plus hétéroclites, les plus disparates, les plus invraisemblables, se font pour élaborer un de ces plans mirifiques et sauveurs qu'une fois au pouvoir tous nos saint-simoniens, en rupture de marxisme, se flattent d'appliquer, pour résoudre la crise — et la question sociale par-dessus le marché — et qui consistent tous à fondre les classes dans l'unité sacrée de l'Etat, d'un Etat technocrate et démiurge infaillible. Mais le développement morbide de cette mystique planiste prouve, à lui seul, la débilité du mouvement syndical. Si celui-ci était fort, on ne verrait pas tant de gens offrir leurs services et leur assistance, et chercher à suppléer à sa faiblesse par un appel qui aux classes moyennes, qui aux techniciens, qui à quelque *Napoléon social,* dont le cerveau génial et la volonté de puissance seraient capables de résoudre une crise, où tout le monde perd son latin. Cette carence et cette déficience du mouvement ouvrier proprement dit, incapable d'imprimer à l'évolution sociale une direction bien précise et bien déterminée, suscite cette extraordinaire confusion, où nous barbotons et à laquelle on voit tant de gens, de tous bords et fascistes, au fond, de toutes couleurs, chercher à porter remède en apportant leur plan et leur mystique planiste qu'un dictateur quelconque serait chargé d'appliquer. On voit refleurir une sorte de nouveau saint-simonisme, qui, en présence de la faillite du capitalisme et de la carence du socialisme, n'espère plus que dans *le Talent,* troisième puissance, comme on le sait, de l'univers saint-simonien, crue susceptible de concilier les deux premières — Capital et Travail — dans une synthèse supérieure. Le système marxiste, qui reposait, lui, sur l'antagonisme direct du seul Capital et du seul Travail, sans ériger le Talent ou les... Intellectuels en Troisième Puissance synthétique et conciliatrice, est abandonné de tous et considéré comme dépassé, parce que notoirement insuffisant ou inadéquat. Nos *technocrates,* de tout genre ou de tout poil, se croient assez forts pour imposer la loi de leur génie transcendant au Capital débordé et au Travail débile : par-dessus les classes, le « Brain Trust », le « Trust des Cerveaux », se charge de diriger l'Economie, de résoudre la crise et surtout de rendre inutile la lutte de classe. La formule saint-simonienne — association harmo-

nieuse du Capital et du Travail par le ministère de la 3e puissance, le Talent, un peu comme dans le mystère de la Trinité l'Esprit est l'intermédiaire entre le Père et le Fils — est décidément la formule du jour; mais Sorel n'a-t-il pas signalé que le saint-simonisme est sorti du *napoléonisme*? Je renvoie le lecteur, sur ce point, à sa préface du livre de Pelloutier sur les Bourses du Travail, préface où l'on trouvera quantité de vues des plus pénétrantes, des plus heureuses et des plus... actuelles. Ne nous étonnons donc pas que la formule dictatoriale soit à l'ordre du jour et que tant de dictateurs ou d'apprentis dictateurs aient surgi ou s'apprêtent à surgir du sein d'une Europe complètement désaxée par la « grande guerre » : après les guerres napoléoniennes, quantité de systèmes, supposant *tous* la présence, invisible, mais bien réelle et très indispensable, d'un démiurge social, doué comme Napoléon d'un puissant génie d'organisation, surgirent pour remédier à une situation également bien troublée; mais la situation actuelle est, sans doute, plus troublée encore, car si le saint-simonisme et le fouriérisme supposaient, en effet, la présence *invisible* du dictateur napoléonien, aujourd'hui, on ne se contente plus d'une présence invisible : toutes les grenouilles du marais capitaliste réclament le *Despote éclairé* qui les tirera d'affaire — et un despote bien en chair et bien en os, et suffisamment bien armé, comme les *trognes* de Pascal, pour imposer un silence de mort aux crapauds du Prolétariat, assez niais d'ailleurs pour confier leur défense et leur salut à toutes sortes de *personnes interposées,* tribuns, démagogues ou Partis dits ouvriers, dont une expérience, pourtant déjà assez constante et assez riche, a démontré suffisamment que leur capacité était tout juste celle des renégats et des traîtres. Alexandre, Aristide, René, Petit Pierre, Ludovic-Oscar, Ernest — la liste n'en est pas close, et ce dont il faut s'étonner le plus, ce n'est pas, évidemment, que cette liste de traîtres cyniques soit déjà longue, mais qu'elle puisse s'allonger aussi impunément, sans qu'une réaction vigoureuse de l'*honneur ouvrier* (1) ainsi berné et bafoué ne l'ait jusqu'ici raccourcie! Plus d'un *crapaud* pense sans doute, à part soi, que ces gens-là sont *des débrouillards,* qui ne manquent pas d'habileté et qu'à leur place il en ferait tout autant; il n'y a, dans le peuple, trop souvent, qu'une moralité fort élémentaire, et l'on y admire avant tout la ruse, la force et surtout le... *débrouillage,* fût-ce aux dépens des camarades, dont on ne s'indigne pas qu'ils soient trahis, mais qu'on méprise d'être dupés!

⁂

Mais, alors?... Un « Front populaire » qui nous prépare une mystification nouvelle, un mouvement syndical obstinément faible et *dépendant,* une inertie populaire incroyable, qui accepte toutes les trahisons et toutes les duperies — faut-il donc redire avec Corneille : « Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il mourût, ou... qu'un *beau désespoir* alors le secourût ». Mourir n'a jamais été une solution, et le jeune Horace a préféré, sans nullement désespérer, employer la classique ruse de guerre et... battre un à un les Curiaces. Fort bien, mais quelle ruse de guerre, inspirée d'un *beau désespoir,* pourrait donc employer le prolétariat? « Tout le pouvoir au syndicat », disent les syndicalistes révolutionnaires; mais Simone Weil — elle est pourtant bien intelligente et bien compréhensive, cette Simone Weil — s'esclaffe et trouve la formule... dérisoire. Le syndicat, les syndicats, avant d'absorber en eux *tout le pouvoir,* devraient bien, en effet, commencer par *exister,* et... ils n'existent guère! Nous avons bien deux *centrales* syndicales, deux *préfectures* ouvrières, l'une qui dépend de Paris, et l'autre de Moscou; et il est question qu'elles se fondent en une seule pour réaliser l'unité syndicale; mais cette fameuse unité syndicale, qui a sans doute la faveur des masses, les chefs sont bien longs à la faire, voulant sans doute la réaliser chacun à leur profit, et les masses, qu'on a déshabituées d'une autonomie un instant conquise et de l'action directe un temps pratiquée, ne savent pas l'imposer à ces chefs récalcitrants, réticents et jaloux d'un pouvoir personnel qui leur permet de sauvegarder les intérêts de *leur* gouvernement, parisien ou moscoutaire. Nous avons bien vu, depuis un an, depuis le 6 février, des *rassemblements* assez impressionnants, assez considérables, et qui pourraient faire croire à un réveil du *lion* populaire; mais ces rassemblements, en effet assez réconfortants par leur seul aspect visuel, c'est le vieil esprit démocratique qui y préside, la vieille confusion démocratique, où l'on trouve de tout, à boire et à manger : celui du 14 juillet était bien remarquable... à ce point de vue! Nos communistes, qui en étaient l'âme, et qui — ô surprise! — sont devenus plus *modérés* que nos socialistes, depuis que Staline a donné son blanc-seing à la politique de « Petit Pierre », prêtent à rire, quand ils parlent de défendre les « libertés démocratiques »; car, enfin, jusqu'ici, de la liberté et de la démocratie, ils s'en moquaient bien, et ils s'en moquent bien encore, et ce n'est évidemment qu'une... tactique; il s'agit toujours de « plumer la volaille » et de pratiquer leur machiavélisme de beuglants! Ils poussent en avant Daladier, pour en faire soi-disant leur Kérensky; mais voire, Daladier n'est pas même Kérensky! Et à ce rassemblement du 14 juillet, il y avait bien une *queue* syndicale assez longue, mais, manifestement, cette queue n'était... qu'une queue, et faisait voir combien le mouvement syndical est redevenu *dépendant* des politiciens de tout acabit, et... à la remorque, c'est le cas de le dire! Comme dans tous les mouvements du XIXe siècle, où le prolétariat servit d'*appoint,* de *force matérielle,* de *catapulte* entre les mains d'une bourgeoisie, qui restait le cerveau dirigeant, la Tête, nous voyons encore la classe ouvrière servir de *bras* et nos

---

(1) Sorel disait que toute la morale contemporaine était fondée sur une dégradation du sentiment de l'honneur. Il n'y a pas, en effet, que la classe ouvrière qui en soit dépourvue, toutes les classes sont logées, actuellement, à la même enseigne, qu'il s'agisse de la noblesse, de la bourgeoisie ou du prolétariat. Quand on pense que le vieil Hindenbourg, ce dernier hobereau, ce dernier représentant de la noblesse prussienne, ce vieux soldat, en qui l'honneur féodal semblait s'être réfugié, dut accepter et accepta l'assassinat ignoble de von Schleicher, son compagnon d'armes, et n'envoya pas sa démission de président du Reich à la figure du bel Adolf, on reste confondu. Et quand on pense que le Pape, à qui pourtant l'on a donné un semblant d'Etat pour assurer son indépendance matérielle et spirituelle, n'a jamais osé signifier à Mussolini, carrément, ce qu'il pense et rengaina son Encyclique sur le Nationalisme, craignant, sans doute, d'être exilé ou fait prisonnier par ce vilain singe de Bonaparte, on reste... pantois. Tout notre monde moderne est ainsi en proie à une incroyable lâcheté. Et si vous demandez pourquoi Hindenbourg et le Pape ont ainsi abdiqué toute dignité, on vous répondra ceci, qui n'est pas moins... monstrueux : Hindenbourg a baissé la tête devant Hitler et le Pape baisse la tête devant Mussolini... *par peur du communisme !* L'Honneur féodal et l'Honneur chrétien sont donc prêts à avaler toutes les couleuvres pour sauvegarder les intérêts matériels d'une classe en décrépitude, l'*ignoble* Bourgeoisie !

intellectuels antifascistes former l'état-major dans une lutte dont le thème est toujours *la défense républicaine,* la sempiternelle *défense républicaine,* alors qu'il faudrait pour sauvegarder efficacement et victorieusement ces fameuses libertés démocratiques, dont le maintien est, assurément, une condition *sine qua non* d'un essor triomphal du mouvement ouvrier, prendre une offensive révolutionnaire nette et décidée et que, de cette offensive, le prolétariat fût la tête, et non la queue — une queue fatalement destinée, la Réaction une fois encore écartée, à rester « Gros Jean comme devant ».

⁂

La *R.P.* travaille à la « renaissance » du syndicalisme révolutionnaire, et il s'agit bien d'une « renaissance », car, nous sommes, hélas! bien loin des « temps héroïques » où un Griffuelhes, un Pouget, un Merrheim, un Delesalle avaient su conduire le mouvement ouvrier sur les voies de l'autonomie et mener une « action directe ». Aujourd'hui, le prestige des *partis* est encore très considérable, et pourtant!... Tant de palinodies, tant de trahisons, tant de lâchetés, tant de chutes lamentables, comme celle de la fameuse Social-démocratie allemande, naguère maîtresse d'école du socialisme politique européen, n'ont pas réussi encore à dessiller les yeux des ouvriers sur la valeur réelle des partis, et nous venons encore d'assister à la plus étonnante de ces palinodies, la plus ahurissante, la plus étourdissante — on pourrait, comme Mme de Sévigné, multiplier les épithètes, sans arriver, en couvrît-on des pages et des pages, à rendre dans sa plénitude ce que cette palinodie sans nom a eu d'extraordinaire — nous venons de voir le parti communiste français, sur l'ordre de Moscou, passer de l'antimilitarisme à la « défense nationale », en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire; et cette palinodie n'a pas vidé, instantanément, les cadres de ce parti, les troupes n'ont pas, instantanément, déserté un tel parti! Elles ont pu être quelque peu ahuries de ce retournement de prestidigitateurs, mais elles sont restées! elles restent! elles ne pensent même pas à s'en aller! Quand j'écrivais naguère que le parti communiste était destiné à devenir simplement l'aile marchante de la démocratie radicale, je ne pensais pas être si bon prophète; mais n'avons-nous pas eu l'expérience du Parti Ouvrier français, du guesdisme, qui, de révolutionnaire à tous crins au début, est devenu si... opportuniste? Et n'avons-nous pas, sous les yeux, l'expérience gigantesque du Parti communiste russe, qui, de Lénine, est tombé à Staline? Il n'y a qu'à lire, dans le numéro du 25 septembre, l'article de Jacques Berger pour être édifié et, du reste, les notes d'Yvon étaient déjà assez révélatrices! Il n'y a rien à attendre des partis, quels qu'ils soient, et si *rouges* qu'ils puissent bien se dire; ils sont tous de simples *démembrements* de l'Etat, et l'Etat reste leur idole. Je disais qu'à l'heure actuelle tout le monde était fasciste, et je n'exagère pas : si un certain fascisme, peint en rouge, s'affirme à contenu prolétarien, pour s'opposer au fascisme bleu ou blanc, à contenu bourgeois, c'est toujours, c'est encore pour exalter l'Etat, dont les partis ne conspirent nullement la ruine, mais qu'ils rêvent *tous* de conquérir, pour en faire l'instrument de leur domination. C'est la fameuse « conquête des pouvoirs publics » ! Les syndicalistes révolutionnaires lui opposent leur « Tout le pouvoir au syndicat ». Mais... ce syndicat, ces syndicats, qui résorberaient en eux ces fameux « pouvoirs publics », ont bien toutes les vertus et toutes les qualités, sans doute, sauf... celle d'exister beaucoup, et Simone Weil en rit encore! Dans ma brochure, parue avant guerre sous le titre *Nouveaux aspects du socialisme* et qu'après guerre j'ai rééditée, en y ajoutant une préface relative au bolchevisme, sous le titre : *Derniers aspects du socialisme,* j'opposais le syndicalisme au guesdisme et à l'anarchisme, en faisant voir que si l'anarchisme exaltait l'individu, le guesdisme n'était, lui, qu'un *napoléonisme ouvrier,* et qu'ainsi ils étaient l'un et l'autre aux deux pôles de la société bourgeoise — l'Individu et l'Etat — dont l'opposition classique fait partie, en quelque sorte, du *système* — l'opposition de Sa Majesté! Nous n'avons toujours pas dépassé cette opposition classique, et s'il y a des périodes où la société bourgeoise semble tendre, comme à sa limite, à une sorte d'anarchisme civil absolu, nous sommes, par l'effet de la grande guerre, dans une période où l'Etat est redevenu l'idole, vers quoi tout aspire et tout conspire, et le fascisme européen n'est que la traduction violente et extrême de cette aspiration. Mais les partis qui se disent révolutionnaires sont toujours, eux aussi, des formes à peine nouvelles de ce *napoléonisme ouvrier,* que je dénonçais dans le guesdisme; et quand, au grand scandale de certains, confits en l'admiration béate de la Russie dite soviétique, j'ai qualifié le bolchevisme de *fascisme rouge* et déclaré que Staline ne valait guère mieux que Mussolini ou Hitler, je ne faisais, encore et toujours, que flétrir cet *étatisme universel,* dont le moment historique actuel est empoisonné et qui est si contraire à toutes les directions non seulement proudhoniennes, cela va sans dire, mais aussi vraiment marxistes, puisque tout le monde crie, au fond : sus au marxisme! et que ceux qui se réclament de Marx sont les premiers à en dénaturer complètement l'esprit véritable!

⁂

Fort bien, tout cela, me dira-t-on, très joli comme critique et comme négation! Vous n'avez aucune confiance dans les partis, démembrements de l'Etat. C'est tout juste si vous avez confiance dans l'unité syndicale, telle qu'elle est sur le point de se faire, et qui sera dans la dépendance du « Front populaire »; mais puisque vous constatez vous-même la débilité du mouvement syndical, impuissant à résorber en lui un Etat de plus en plus omnipotent, à quoi voulez-vous aboutir ? Quelles sont vos conclusions? Sont-elles donc purement négatives? Or, il nous faut des solutions positives, constructives; la crise nous presse, le fascisme est à notre porte, la guerre peut-être! Que proposez-vous? Que voulez-vous, en définitive?

(*A suivre.*) Edouard BERTH.

ERRATUM

Deux lignes de correction transposées ont défiguré deux paragraphes de l'étude de notre camarade L. Emery sur la politique extérieure des Soviets, parue dans notre dernier numéro. Il faut lire :

1° Page 338-10, en bas de la 2e colonne et en tête de la 1re colonne de la page 339—11 : « *Alors, on s'efforça de tout tirer d'une milice révolutionnaire, de la diplomatie à ciel ouvert et de la propagande politique. Mais ces moyens de fortune,* etc... »

2° Page 339-11, en bas de la 1re colonne et en tête de la seconde : « *Ou bien dès lors il n'admet pas d'autre rapport que la guerre, ce qui est une folie et un suicide, ou bien il lui faut trouver une procédure pour assurer entre ses voisins et lui un régime de paix suffisamment durable. Telle est du moins la condition nécessaire à la naissance chez les autres d'une révolution autonome,* etc... »

Nous nous excusons de cette erreur auprès de nos lecteurs et de notre camarade Emery.

PARMI NOS LETTRES

Sanctions ou pas sanctions? L'étude si documentée de Louzon sur les questions posées par la guerre italo-éthiopienne nous a valu une objection importante d'Yvon :

L'effort de Louzon pour dégager la signification du conflit impérialiste anglo-italien en Ethiopie me paraît heureux dans son exposé des intérêts de la bourgeoisie anglaise, mais je crois indispensable un complément d'information, surtout en ce qui concerne la position de la classe ouvrière anglaise, et une tentative de conclusions s'inspirant d'un autre point de vue.

En dehors de la tendance Lansbury reposant sur un socialisme chrétien, il y a en Angleterre une autre opposition, celle de l'Independent Labour Party, dont le point de vue est unanimement passé sous silence par la presse ouvrière française. Or dans son périodique le New Leader, *cette minorité courageuse ne craint pas d'affirmer que ce qui se cache sous le couvert d'une « vague profonde de pacifisme des travailleurs anglais » n'est que la répétition banale de la défaillance de 1914 : le «* lac britannique *», c'est-à-dire l'empire, est en danger et l'union sacrée se soude pour le seul profit du plus expérimenté des impérialismes.*

Il n'y a pas que du cynisme chez le plus grand voleur du monde — l'impérialisme anglais riche d'un demi-milliard d'exploités coloniaux — lorsqu'il crie le plus fort « au voleur! ». C'est encore une marque de sa puissance et de sa roublardise qu'il puisse faire passer cela pour la défense d'un « droit sacré d'exploités » et qu'il réussisse à entraîner dans son sillon sa propre classe ouvrière et celle de ses voisins.

Pour ma part, je ne crois pas à la concordance des intérêts du prolétariat et de ceux de la bourgeoisie anglaise dans cette affaire, et je crains par-dessus tout que nous n'ayons à déplorer avant peu les terribles effets de la propagande quasi unanime de nos milieux ouvriers. La rénovation de l'idée qu'il peut y avoir un « droit » et des intérêts concordants pour ceux d'en bas et ceux d'en haut et que la S.D.N. peut, en fait, défendre un tel « droit » m'apparaît comme le fait le plus funeste aujourd'hui.

La R. P. *rendrait, je crois, un grand service à ses lecteurs en publiant le manifeste de l'Independent Labour Party sur la question éthiopienne et en l'accompagnant d'un exposé de l'état d'esprit qui anime les diverses fractions du mouvement ouvrier britannique.*

Ça aiderait certainement les camarades à se retrouver.

Nous avons reçu deux autres lettres, l'une des camarades Ida Mett et N. Lazarevitch, la seconde du camarade Lemire. Nous les publierons dans le prochain numéro.

⁂

Le « plébiscite » en Grèce Une lettre reçue avant le « plébiscite grec » nous montre le vrai sens d'un résultat obtenu sous la botte du général Condylis. Que signifie, en effet, le pourcentage des voix pour le retour du roi, puisque les partis républicains avaient décidé de s'abstenir et que, d'ailleurs, leurs militants étaient en prison? Nous n'avons pu trouver aucune indication du chiffre des abstentionnistes : cela seul nous eût renseignés sur les sentiments de la classe ouvrière grecque. En tout cas, il n'est pas niable que ce soi-disant plébiscite eut lieu sous un régime d'arbitraire qui lui enlève toute valeur :

Depuis jeudi, oppression terrible. Censure sur les lettres, *terrorisme, arrestations multiples et tortures. Dans l'après-midi du jeudi 17 courant, arrestations de 123 intellectuels. Parmi eux* Costas Varnalis, *un des plus illustres poètes de la Grèce contemporaine et* Glinos, *ex-directeur de l'Académie pédagogique* d'Athènes. Sans jugement, menottes aux mains, traînés par les rues du Pirée, *jusqu'au bureau et de là déportés (après un séjour de 48 heures dans un cloaque infect) samedi soir à l'île de Saint-Eustrate.*

Tyrannie fasciste, écrasant et bafouant ce que la Grèce a de meilleur. La liste complète des arrestations que la Sûreté Générale va opérer est de 350. *Tous les intellectuels, tous les républicains qui, sous le régime républicain, ont signé des manifestes pour la République.*

Nous faisons appel à nos confrères antifascistes français :

1° *Faites faire des démarches* pressantes *auprès de Nicolas Politis, ministre de Grèce à Paris;*

2° *Télégraphiez directement à* Georges Condylis, *vice-roi de Grèce, avec le plus grand nombre possible de signatures importantes;*

3° *Faites connaître par les journaux, auprès du public, les événements et le déclenchement du fascisme en Grèce.*

Ne nous écrivez plus!

⁂

Ceux qui se résignent à l'unité... Après notre avant-dernier numéro entièrement consacré à l'unité syndicale et aux congrès des deux C. G. T., nous avons reçu du camarade Valière une lettre que nous tenons à reproduire. Le camarade Valière est, depuis le congrès d'Angers, secrétaire de la Fédération unitaire de l'Enseignement :

Monatte est certainement libre d'écrire que l'unité nous donnera une C. G. T. d'action et je me garderai de lui réfuter cette affirmation. L'avenir prouvera mieux que ses prophéties si la fin de la scission syndicale, dans les conditions où elle se produit, est une victoire révolutionnaire.

Où il va un peu fort, c'est lorsqu'il rapproche les militants de la Fédération unitaire de l'Enseignement de Chevalme et les accuse de se résigner « en rechignant vraiment trop » à l'unité. Cette même accusation, nous la retrouvons d'ailleurs dans un récent numéro de l'Humanité *(ce qui n'est pas une référence) et je pourrais, moi aussi, faire des rapprochement arbitraires et en tirer des conclusions plus ou moins objectives. Je m'en garderai bien.*

Je ferai simplement remarquer que, volontairement ou non, Monatte joue sur le mot fractions. Si la C. G. T. U. n'avait renoncé qu'aux fractions, nous ne nous « lamenterions » pas parce que, aussi bien que les militants de la R. P., nous connaissons leurs méfaits. Nous défendons, aujourd'hui comme hier, le droit pour les syndiqués de se concerter, de se grouper par affinités sans encourir l'exclusion. Nous réclamons parce que les bureaucraties syndicales interdisent statutairement un modeste droit que la démocratie bourgeoise reconnaît légalement à ses exploités. Enfin, nous mettons en garde contre une unité qui se fait sur l'ordre de Moscou beaucoup plus que sous la poussée des masses, pour la collaboration des classes, la « rénovation » du système capitaliste et l'union sacrée, au lieu de se faire pour la lutte à mort contre le régime actuel.

Mais que Monatte se rassure. Il nous connaît bien mal. Voici ce qu'écrit une militante de base de notre Fédération et qui exprime exactement la pensée des militants responsables : « Quoi qu'il arrive, nous ne ferons pas, dans la nouvelle organisation, figure d'écoliers en pénitence. Nous serons ce que nous fûmes : les obscurs syndicalistes de la base qu'aucune tâche ne rebute et qu'aucune désillusion n'abat. »

Si nous avions écrit que les camarades de la Fédération unitaire de l'Enseignement saluent d'enthousiasme la reconstitution de l'unité, personne ne nous croirait, pas même Valière. C'est précisément que nous les connaîtrions bien mal.

Pour d'autres raisons que Chevalme, c'est certain, mais, comme Chevalme, ils se résignent à l'unité, ils y viennent avec la crainte de voir demain le courant révolutionnaire qu'ils représentent noyé dans la masse du Syndicat National. Ce sentiment ne date pas d'hier.

Aux temps du Comité des « 22 », n'avaient-ils

pas dit que l'unité n'était ni possible ni souhaitable ?

Si le syndicalisme révolutionnaire subit une éclipse, s'il se trouve momentanément coincé entre deux réformismes, celui de Jouhaux et celui de Moscou, si, demain, dans l'unité, il n'a pas la place à laquelle il a droit, il n'empêche que la reconstitution de l'unité travaille pour lui. Elle représente, nous en avons la conviction, un grand, un immense pas vers sa renaissance. Réunis, les ouvriers syndiqués prendront conscience de leur force, de leur capacité : ils auront de plus en plus tendance à vouloir faire leurs affaires eux-mêmes. Ils feront de la C. G. T. unique une C. G. T. d'action.

Nous avons toujours pensé que l'unité syndicale avait une valeur révolutionnaire en elle-même. Même refaite sur l'ordre de Moscou, elle conserve cette valeur. Là où le syndicalisme de secte a démontré son impuissance, le syndicalisme de masse triomphera... à condition toutefois que les révolutionnaires ne s'en isolent pas.

⁂

Les paysans ont-ils leur place dans la société moderne? Puisque nous avons en quelque sorte « réamorcé » le débat autour de l'étude de Jean Teilhac, en publiant, dans le dernier numéro, les objections de Prudhommeaux, il ne nous reste qu'à... continuer. Un paysan de Lot-et-Garonne nous avait écrit pour que « *Teilhac sache que, parmi les paysans, il en est qui sont d'accord avec lui... Unissons nos champs!* » Voici sa lettre :

Celui qui vous parle ainsi est un viticulteur d'origine; j'ai travaillé la vigne depuis 15 *ans jusqu'à* 32; *après, j'ai appris le métier de maçon-cimentier. Je puis vous renseigner en connaissance de cause sur les prix et la durée du travail comme viticulteur et comme cimentier. Comme durée de travail, c'est à peu près la même chose, mais comme ouvrier vigneron je gagnais* 18 *ou* 20 *francs par jour et, comme cimentier,* 35 *ou* 40. *J'ai fait des économies et je peux vous parler aujourd'hui comme propriétaire de* 11 *hectares* 1/2 *de terre avec une maison au milieu. Avant, je travaillais* 8 *à* 9 *heures par jour en me reposant les dimanches et les jours de fête. Je voyageais, j'écoutais des conférences. Maintenant que je suis paysan et propriétaire par-dessus le marché, je me lève tous les jours, même les dimanches, à* 4 *heures du matin et je travaille jusqu'à* 9 *heures du soir. Et pour quelle somme, je ne sais pas.*

⁂

En souvenir de Marie Guillot Barrué nous communique le résultat de la souscription faite entre amis pour édifier une modeste sépulture à Marie Guillot :

La souscription lancée au printemps dernier et à laquelle la R. P. *a apporté son appui a produit* 5.420 *francs (à la date du premier octobre). Nous remercions vivement tous les camarades. Nos amis du Rhône se sont réunis le* 7 *novembre avec l'ordre du jour suivant : les résultats de la souscription, érection du monument, organisation d'une cérémonie en souvenir de Marie Guillot. Nous tiendrons nos camarades au courant des dispositions envisagées.*

A TRAVERS LES LIVRES

Boris Souvarine : STALINE, aperçu historique du bolchevisme. (Plon, éditeur. Un volume, 30 francs.)

Suite (1)

Signalons que les survivances « prolétaro-communistes » dont parle Racovski se chercheraient vainement en dehors du vocabulaire officiel.

Quant à la nouvelle forme de « propriété privée », il y a là une réalité, mais je n'aime pas cette expression.

Quiconque en Occident parle de « propriété », surtout privée, suggère une forme de propriété tout à fait spéciale, celle qu'a codifiée la révolution française, cette forme où le bien possédé est sous la dépendance absolue de la personne possédante. Si bien que la chose possédée devient un appendice du possédant ou, comme on dit plus élégamment, « le prolongement de sa personnalité ». Cette forme de propriété-là, cette propriété absolue, n'a existé à ma connaissance qu'à deux époques de l'histoire : dans l'antiquité, surtout à Rome, et à l'époque contemporaine après la révolution anglaise et française.

Il est bien évident que cette forme de propriété-là n'existe pas dans la Russie post-révolutionnaire. Les commissaires politiques d'un colkhoz, par exemple, ne sont pas *propriétaires* de ce colkhoz. Le colkhoz n'est pas attaché à leur personne, c'est eux qui sont attachés au colkhoz. Comme, au moyen âge, la terre *n'était pas possédée*, mais seigneurs et paysans lui étaient attachés. Ce qui n'empêche pas les commissaires d'avoir des ressources plus abondantes que les paysans (leur traitement), plus de facilités dans la disposition des bien du colkhoz, comme les seigneurs avaient une position privilégiée pour disposer des biens du fief.

En somme, l'inégalité des conditions des commissaires et des paysans paraît résulter d'une exploitation qui se divise en deux éléments bien distincts : 1° à un degré variable avec la moralité des sujets, une exploitation qui se rapprocherait de l'exploitation féodale : c'est l'exploitation directe des paysans du domaine; 2°, et c'est de beaucoup la plus importante, une exploitation beaucoup plus diffuse, portant sur le peuple russe tout entier par le fait de l'impôt, et se concrétisant dans le traitement du commissaire. Cette exploitation-là se comparerait non pas à un phénomène du passé, mais à un phénomène contemporain, à une certaine forme d'exploitation des indigènes dans certaines colonies françaises. En Indochine, au Maroc, par exemple, des Français trop nombreux forment un appareil administratif qui, par l'impôt, *coûte à l'indigène beaucoup plus qu'il ne lui rapporte* (1). Exploitation certaine, dont chaque fonctionnaire est participant. Mais dans notre langue on a une répugnance certaine à dire que cette exploitation-là, comme l'exploitation directe par le fonctionnaire prévaricateur, résulte d'une certaine « propriété privée ».

Marx a pu dire : « La bureaucratie possède l'Etat en propriété privée. » Cela voulait dire : *la collectivité* bureaucratique use de l'Etat comme bon lui semble — et non pas : tout bureaucrate a la propriété privée d'une partie de l'Etat. Disons donc que, dans le cas de la Russie, il s'agit d'une exploitation de l'homme résultant d'une certaine forme de *propriété collective*.

(1) Voir le début de ce compte rendu numéro 209 du 25 octobre.

(1) Ne nous y trompons pas. Cette exploitation indirecte n'existe pas qu'en Russie et dans les colonies françaises. Elle tend à progresser *considérablement* en France même. Mais là, ce n'est plus au bénéfice de fonctionnaires, c'est à celui de capitalistes. Le temps n'est plus où armateurs et compagnies de chemins de fer, par exemple, cherchaient leur profit dans la seule exploitation de leurs travailleurs et dans une certaine conduite commerciale de leurs entreprises. Aujourd'hui, ils exploitent la nation entière par des déficits fictifs que le produit des impôts vient combler.

La vie ouvrière

Mais assez de théorie! Quelle est, au pays de la dictature, la condition des millions d'ouvriers qui se trouvent ne pas être dictateurs ?

Souvarine l'appelle un « *servage industriel* ».

Sa tendance caractéristique est en effet l'attachement de l'ouvrier à l'usine, comme la caractéristique du servage était l'attachement du paysan à l'exploitation agricole. Quelques détails :

« *Une décision du Comité central* (7 *septembre* 1929) *avait institué le* « *commandement unique* » *du directeur dans chaque entreprise de production, abolissant les derniers droits théoriques des comités ouvriers. Par la suite, les décrets s'accumulent au préjudice irréparable du prolétariat souverain.*

« *Staline cherche d'abord à combattre l'instabilité de la main-d'œuvre car les mauvaises conditions d'existence chassent les prolétaires de ville en ville, et la production désorganisée se ressent de cette migration permanente... En octobre* 1930, *une ordonnance fixe sur place les travailleurs préposés au flottage du bois, avec le concours explicite de la Guépéou (le bois étant marchandise essentielle d'échange avec l'extérieur). Une autre ensuite étend la même mesure à toute l'industrie, afin de* « *river* » *les ouvriers, d'en disposer sans égard à leurs désirs, sans considération des liens de parenté ou d'amitié, et d'aggraver les sanctions pour indiscipline. Une troisième supprime le secours aux chômeurs et toute faculté de choisir lieu de séjour ou métier. Une autre, en novembre, ferme les Bourses du Travail et prescrit la répartition obligatoire de leurs disponibles. Après quoi, les dirigeants proclament* urbi et orbi *la disparition du chômage. Mais Staline conviendra l'année suivante de fluctuations de la main-d'œuvre qui impliquent des millions de sans-travail sur les routes. Et les revues économiques en comptent davantage encore dans les campagnes où le surplus improductif de population ne trouve pas à s'employer.*

« *En janvier* 1931, *un arrêté réquisitionne les anciens travailleurs des chemins de fer pour les réintégrer de gré ou de force. Une addition au Code pénal frappe de six ans de prison les infractions à la discipline dans les transports et prévoit la* peine de mort *en cas de préméditation. En février est institué le* « *livret de travail* » *obligatoire, sur le modèle du livret militaire, mentionnant biographie sommaire du porteur, états de service, punitions, amendes, motifs de renvois, etc., à l'effet de réprimer l'indiscipline et les évasions. En mars, nouvelles dispositions pour renforcer l'autorité directoriale à l'usine, pour sévir contre les ouvriers* « *arriérés* » *coupables de retards, d'absences, de négligence, d'ivresse ou de paresse. En avril, ravitaillement préférentiel aux brigades de choc, vrai chantage à la faim et droits de priorité pour le logement, le chauffage, les fournitures les plus nécessaires. En juin, les salariés sont rendus responsables des avaries du matériel, ce qui permet d'assimiler au sabotage les accidents dus à la qualité défectueuse des outils et de la matière première, au désordre administratif, à l'incurie gouvernementale. Les chefs d'entreprise, après le commissariat du Travail, reçoivent pleins pouvoirs de transférer d'office techniciens et ouvriers spécialisés sans leur assentiment...*

« *Ce ne sont là que les principaux anneaux d'une chaîne qui s'allonge sans discontinuer. Le décret du* 7 *août* 1932 *sur la conservation de la propriété d'Etat stipule la* peine de mort *pour vol de marchandises dans les transports. En novembre, même année, nouveaux décrets : l'un condamne au congédiement pour un jour d'absence injustifiée au travail, l'autre assujettit les anciennes coopératives à la direction des usines. Ainsi l'ouvrier congédié ou défaillant perd son* « *carnet d'achat* » *alimentaire, délivré par le directeur, et en règle générale son logis; le même pouvoir personnel discrétionnaire s'exerce sur la production et la consommation; les forçats de l'industrie ne peuvent plus bouger sans s'exposer avec leur famille à mourir d'inanition... Si incroyable que cela puisse paraître, Staline ne parvient pas encore à retenir tous les travailleurs car beaucoup préfèrent le vagabondage à l'esclavage. En décembre de cette dernière année du plan, il décide alors une mesure policière qui rattrape et dépasse de loin le tsarisme par l'envergure et la rigueur, l'obligation du passeport intérieur pour toute la population citadine et pour une partie de la population rurale autour des grandes villes : nul ne pourra se déplacer ni résider vingt-quatre heures hors de son domicile sans le visa de la milice annexée à la Guépéou et le document dénonciateur indiquera les origines sociales du titulaire, ses attaches familiales, antécédents politiques, occupations et mouvements, véritable dossier de police avec tous les éléments d'un éventuel réquisitoire...* »

⁂

Et les syndicats, organes essentiels de la défense des travailleurs ?

Il est difficile de concevoir l'existence de vrais syndicats dans des usines où l'espionnage policier est partout et où des soldats en armes surveillent le travail. Souvarine considère les syndicats russes actuels comme de simples « annexes de l'Etat bureaucratique ».

Quelle est leur importance numérique ? Il est très difficile d'en avoir une idée.

« *Staline l'avait avoué en* 1923, *les effectifs syndicaux passés de* 6.000.000 *de membres à* 4.800.000, « *chiffre moindre, mais plus sérieux* », *étaient* « *enflés naguère par des adhésions à peu près fictives* »... *En* 1924, *Staline rectifia encore la statistique, ramenant à* 4.300.000 *le chiffre dit* « *plus sérieux* » *de l'année précédente, et sans lui conférer de poids réel.* »

Au XVe Congrès du Parti, « *Staline mentionne le chiffre global de* 10.346.000 *salariés citadins et ruraux de toutes catégories, et S. Kossior évalue à quelque* 10.000.000 *le nombre des syndiqués. La totalité des salariés serait donc de plein gré embrigadée dans les syndicats, y compris les enfants, les manœuvres, les journaliers, les domestiques, les nourrices et les millions d'illettrés répartis sur de vastes territoires sans villes ni communications où les institutions professionnelles ne peuvent pas exister...* »

Pour les coopératives, c'est la même chose. « *Au XIIIe Congrès, Staline annonçant* 13.000.000 *de coopérateurs doit corriger en termes euphémiques :* « *Je ne crois pas à ces chiffres car l'adhésion aux* « *coopératives de consommation n'est pas encore* « *complètement volontaire et, incontestablement,* « *il y a là des* « *âmes mortes* » (1). »

...Cette imprécision des chiffres est sans doute à rapprocher du besoin d'une « statistique de classe » proclamé par les staliniens... A rapprocher aussi de leur conception du journalisme : « *l'information, disent les professeurs de journalisme soviétique, ne consiste pas à donner des nouvelles, mais à faire l'éducation des larges masses* », « *l'information est un instrument de la lutte des classes, non un miroir pour refléter avec objectivité les événements* », ce qui, dit Souvarine, justifie par avance tous les mensonges au nom de l'intérêt plus ou moins mal compris de la révolution.

Pour en revenir aux syndicats, Souvarine constate dès 1924 qu' « *en réalité, comme les Soviets, ils avaient cessé d'exister. Les ouvriers n'attendaient ni protection ni secours de cette administration dispendieuse aux mains d'un appareil de* 27.000 *fonctionnaires, strictement subordonné aux bureaux du Parti* ».

⁂

Comment se nourrissent, se logent et s'habillent ces ouvriers sans liberté ni syndicats ?

Fort mal.

En 1926, « *le niveau de vie retarde encore sensiblement pour l'ensemble des salariés sur celui de l'ancien régime* ». « *Et le point de comparaison de* 1914 *indique un degré de misère.* » « *De plus : ré-*

---

(1) Allusion au fameux roman de Gogol qui est, entre autres choses, une satire de la façon dont les Russes font les comptes démographiques.

ductions illégales de salaires sous forme de cotisations obligatoires et souscriptions forcées; retards prolongés dans la paie, souvent de plusieurs mois, impliquant la dépréciation du gain ; inégalité criante et abusive à l'usine, sans exemple en pays capitaliste, entre travailleurs spécialisés et manœuvres, entre hommes et femmes à travail égal; inanité des lois et décrets de protection, de sécurité, d'assistance; inapplication généralisée de la journée de huit heures, violation courante des contrats collectifs par l'Etat-patron, tels sont les aspects de la situation constatée dans la documentation soviétique, à côté d'une creuse phraséologie de propagande ».

Fin 1929, « *après le pain, les autres denrées sont rationnées, puis les objets manufacturés. Le nombre des bouches à nourrir augmente, mais les marchandises de nécessité primaire se raréfient à mesure que les prix montent. Au seuil de l'an* 1930, *la consommation par habitant reste en qualité et en quantité au-dessous de la misérable moyenne d'avant-guerre, car* « *dans deux domaines, celui du fer et celui du blé, nous retardons considérablement sur* 1913 », *convenait le président du Gosplan à la dernière conférence du Parti* ».

« *En* 1932, *la récolte n'est que de* 7 *quintaux à l'hectare et de* 69,9 *millions de tonnes en tout* (contre 96,6 *en* 1913), *ce qui suffit, avec les pertes anormales et la natalité normale, à déterminer la famine. Et cela, malgré les* 10 *milliards de roubles dépensés, malgré l'emploi d'un outillage perfectionné, malgré les mobilisations périodiques de communistes et l'agitation frénétique menée par la presse à chaque nouvelle saison, les* « *offensives* » *sur tous les* « *fronts* » *du labourage et du pâturage, des semailles et des moissons, de l'engrangement, du battage, du stockage, de tous les travaux exécutés paisiblement partout ailleurs au monde.* »

« *La famine, dont la tache noire s'étend de l'Ukraine et du Kouban à la basse et à la moyenne Volga, au Caucase et en Crimée, sur les terres les plus fertiles de la Russie méridionale, la famine proportionnelle au degré de collectivisation poursuit ses ravages jusqu'à la récolte de* 1933, *exceptionnelle par les conditions climatiques et les résultats :* 89,8 *millions de tonnes calculées sur le papier en multipliant la superficie emblavée par le rendement supposé à l'hectare, et y compris le grain pourri dans les champs, perdu dans les transports ou gâché autrement, le plan ayant tout prévu excepté les hangars pour le remiser, les voitures pour le véhiculer, les balances pour le peser, les moulins pour le moudre. Si l'on tient compte des pertes estimées au quart et de l'augmentation des bouches à nourrir, mais aussi de l'insignifiance des exportations et de l'excédent de fourrage laissé par l'extermination du gros bétail, le misérable niveau d'avant-guerre n'était pas encore rétabli. Néanmoins, après la sinistre période vécue, une certaine amélioration du ravitaillement se fit sentir, comme dans tous les pays retardataires où l'activité économique dépend presque entièrement de la moisson.* »

Cela n'empêche pas que pour les objets industriels, en 34, « *après comme avant le plan quinquennal, il faut à l'habitant soviétique des heures et des heures de station, des formalités interminables pour se procurer une aiguille à Moscou, un clou en province et un peu partout du sel, un billet de chemin de fer, un gramme de quinine* ».

Les paysans

Lénine a, paraît-il, déclaré un jour, au temps de la *Nep* ou du communisme de guerre, que les paysans avaient plus gagné à la révolution que les ouvriers. Avec l'après-révolution, la situation n'allait pas tarder à se modifier, par l'abaissement des paysans au rang des prolétaires, par l'expropriation des paysans.

La raison qui détermina dans les campagnes une offensive qui, cette fois, ne fut pas une figure de rhétorique fut la nécessité de se procurer des ressources pour financer les grands travaux industriels dont le projet formait le « Plan ». Le procédé eut ses théoriciens et ses justificateurs dans les rangs des communistes dits de « gauche ». Le capitalisme naissant, disaient-ils, n'a pas connu d'autre « accumulation primitive », c'est-à-dire d'autres ressources initiales que l'expropriation des paysans et des coloniaux. Notre société, qui n'a pas de colonies, n'a pas d'autre possibilité de se procurer un fonds d'accumulation que d'aller le prendre dans la masse paysanne, dans les réserves constituées par les koulaks et les paysans aisés.

Staline combattait alors ces vues dites « industrialistes », disant que s'engager dans cette voie ce serait aller vers « *une certaine famine artificiellement organisée* ». Mais, sitôt les industrialistes battus, c'est-à-dire exilés ou en prison, il adopte entièrement leurs suggestions, et même les exagère, et dirige le pays, sans trembler, à travers la guerre aux campagnes, vers la famine artificielle et gouvernementale.

Ce fut la terrible offensive contre le « koulak », le koulak étant prétendument le représentant du capitalisme au village et en fait étant souvent, tout simplement, selon l'expression de Zinovieff, « le paysan qui a de quoi manger ».

« *Comme toutes les obligations imposées par la violence aux peuples de l'Union Soviétique, la collectivisation était censée volontaire, en contradiction flagrante avec le plan qui fixait d'avance les pourcentages à réaliser.* »

« *A l'inverse de ses déclarations rassurantes et sans tenir aucun compte du plan établi sur l'hypothèse d'un cinquième des exploitations agricoles à collectiviser et mécaniser en cinq ans, Staline obtient le triple de la prévision quinquennale en un an et demi, par le fer et par le sang. En un seul mois, le nombre de fermes groupées en colkhoz excède celui de douze années de révolution, sur le papier, car les tracteurs, les machines, les engrais, l'organisation et le consentement des intéressés font encore défaut. Ce résultat n'est atteint, par l'expropriation arbitraire et le pillage illégal, qu'au prix d'une répression sans exemple que Staline intitule* « *suppression du koulak comme classe* », *mais où succombent par milliers les paysans moyens et les pauvres. La chronique du temps n'a pu recenser en totalité les arrestations en masse et les exécutions capitales qui ont fait cortège à la collectivisation, ni les suicides et les assassinats. La statistique abonde en chiffres vides et en coefficients oiseux, mais n'enregistre pas plus ces nombreuses victimes que la Guépéou ne livre son secret sur la déportation barbare de millions d'êtres humains transportés dans les régions arctiques et au delà de l'Oural. Des villages entiers, des cantons, des districts ont été dépeuplés, leurs habitants dispersés et décimés... Un correspondant américain tout dévoué aux intérêts de Staline évalue à* 2.000.000 *le nombre approximatif des relégués et des exilés en* 1929-1930 (New-York Times, 3 *février* 1931). *Mais la vérité apparaît encore plus atroce dans son ampleur si l'on sait que la dékoulakisation s'est poursuivie sans relâche au cours des années suivantes et que les calculs officiels varient entre* 5 *et* 10.000.000 *dans le dénombrement des koulaks, non compris les malheureux moujiks présumés dans l'aisance. (Peu après le premier quinquennium, en* 1933, *la presse de Rostov a signalé, par dérogation accidentelle à la consigne du silence, la déportation en bloc de trois stanitsy cosaques du Kouban, environ* 50.000 *personnes; or, plus de* 100.000 *habitants de la même région les avaient précédés sur les chemins du malheur en direction nord.) On peut donc admettre que* 5.000.000 *de villageois au moins, sans distinction d'âge ni de sexe, ont été chassés de leurs foyers, voués à une misère inique et beaucoup à la mort. Mr H. Walpole, qui a scruté avec attention les données du commissariat du Travail, arrive aussi au total de* 4 *à* 5.000.000 *pour* 1931, *chiffre largement dépassé par la suite, et en fait état dans son introduction à* Out of the Deep, Letters from Soviet Timber Camps (1), *recueil de lettres navrantes de Mennonites déportés, dont l'authenticité est garantie par le directeur de la* Slavonic

(1) Anglais : Hors de l'abîme, lettres des camps soviétiques pour le travail des bois.

Review. *Un témoin oculaire qualifié et renseigné, I. Solanévitch, un des rares évadés du bagne soviétique où il a travaillé dans les services de planification et de répartition, confirmera en 1935 ces estimations avec des précisions nouvelles. Il est impossible de savoir combien ont péri de faim ou de froid dans les forêts septentrionales, sur les chantiers des grands travaux publics et dans les camps de concentration. Mais des renseignements partiels en donnent une idée à la fois imprécise et terrible, surtout de l'hécatombe des enfants expulsés avec leurs mères, parfois dans l'épouvante de la nuit, et malgré les rigueurs de l'hiver transportés du sud au climat tempéré vers les zones glaciales où tant de ces petits innocents privés de toit, de soins et de tout, ont trouvé prématurément un tombeau.* »

Or, cette offensive a des « répercussions désastreuses pour l'économie » :

« *Les paysans violentés tuent leurs animaux et mangent les semences, soit pour éviter la confiscation, soit pour protester à leur manière. Des millions de bêtes de trait sont abattues alors que la traction mécanique n'existe encore qu'en projet, — et il en résulte une restriction automatique des labours et des emblavures. Des dizaines de millions de bovins, de moutons, de porcs et de volailles subissent le même sort, — et le lait, la viande, les œufs vont manquer pendant des années. Une loi improvisée, trop tardive et peu efficace, punit de prison le meurtre d'un bœuf ou d'un veau perpétré « par malveillance ». On rationne tous les produits, la ration diminue mais la plupart des aliments disparaissent et le ravitaillement des centres industriels est compromis pour longtemps. La bureaucratie accuse tantôt la pluie, tantôt le beau temps, puis les koulaks et enfin le bureaucratisme.* »

Il fallut faire machine arrière :

« L'apprenti sorcier de la nouvelle révolution agraire, d'abord grisé de sa victoire facile sur les ruraux désarmés, sur des femmes et des enfants, se ressaisit devant le spectre de la famine et décide la retraite. »... « En deux semaines, le nombre des « feux » englobés dans le « secteur socialiste » tombe de 14.264.000 au 1er mars à 5.778.000 au 15 mars », preuve accablante de la façon dont le mouvement était « volontaire » !

(*A suivre.*) J. PÉRA.

⁂

Nous avons reçu :

César Fauxbras : *Viande à brûler*. (Flammarion, 1 vol. 12 fr.);

Maurice Dommanget : *Auguste Blanqui à Belle-Ile*, 1850-1857. (Librairie du Travail, 1 vol. 15 fr.).

Jacques Choron : *La Doctrine bolcheviste*, Philosophie, économie, politique, sociologie, d'après les œuvres de Lénine. (Marcel Rivière, 1 vol. 12 fr.);

Les Lectures de la Jeunesse, numéro 1. (*Ecole Emancipée*, Saumur; abonnement annuel, 10 fr.);

Gilbert Serret : *Le Problème agraire et paysan devant le corps enseignant*. (*Ecole Emancipée*, Saumur; 1 broch., 1 fr. 50);

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

NOTES D'UN MILITANT

Rassemblement populaire Ligues et Décrets-Lois

Désillusions et désarroi

Il paraît impossible aujourd'hui de se pencher sur l'activité syndicale, particulièrement chez les fonctionnaires, sans aborder le problème purement politique. C'est à ce triste résultat qu'ont abouti les progrès du grand rassemblement populaire que certains de nos grands militants ont chargé exclusivement de tous leurs espoirs.

On a fortement raillé notre conservatisme, nos préjugés anarcho-syndicalistes. Nous étions incapables de nous adapter aux circonstances, de vivre avec notre temps, de participer à quelque chose de neuf. Le neuf, nous le voyons sous nos yeux. Il consiste à s'inquiéter des succès de Daladier, des émotions d'Herriot, des possibilités gouvernementales de Blum, à intriguer pour ramener au Front Populaire de vieux politiciens retors et douteux. Et tout cela n'est pas scandaleux (1). C'est normal. C'est la conséquence logique et fatale du tournant du cartel confédéré, de juillet dernier. La seule action efficace consistant à porter au pouvoir un gouvernement qui... etc., comme on n'imagine pas d'institutions nouvelles, de régime politique nouveau, on est bien obligé de compter avec la seule institution politique existante, c'est-à-dire le Parlement; et il n'est guère possible d'avoir de majorité parlementaire, hors des partis existants, sans aller au moins jusqu'à Herriot. Les chefs communistes — que nous ne confondons pas avec les militants de base — accepteraient sans doute, pour des raisons de politique extérieure, d'aller plus loin encore... Et M. Mandel déclare, sans rire, au cours de conversations privées, qu'après tout, lorsque le Front Populaire aura un programme précis, il n'est pas impossible qu'il y adhère.

Du neuf, vous dis-je, rien que du neuf, par des hommes neufs, pour des hommes neufs!

Nous, nous ne sommes ni étonnés, ni déçus... Mais les autres, les planistes révolutionnaires, les jacobins de salut public... nous comprenons leur désillusion et leur désarroi. Seulement, comme dit la chanson : « ...fallait pas qu'ils y aillent... » Dans le rassemblement populaire, le syndicalisme avait un rôle à jouer, il avait à mener sans désemparer sa besogne propre, qui, répétons-le sans nous lasser, n'est pas à côté de l'action antifasciste, mais est l'essentiel de l'antifascisme. On s'est imaginé que l'on était sauvé parce que Blum, Thorez et Daladier marchaient bras-dessus bras-dessous, sous les drapeaux tricolore et rouge. On a même osé dire publiquement, solennellement, que si le gouvernement de Front Populaire ne réussissait pas, c'était la fin, le fascisme inévitable. On a pu, sans rencontrer de sérieuses protestations, infliger ainsi à l'organisation syndicale un significatif procès-verbal de carence. Formules de désespoir, auxquelles des militants avertis et solides peuvent s'accrocher en des heures difficiles, mais qui ne peuvent exprimer leur pensée véritable. Nous les jugeons moins sévèrement qu'ils ne se jugent eux-mêmes; ils ont su consolider une organisation, déjà fortement constituée, et la mener heureusement, en des batailles difficiles. Ils sauront encore demain, comme le 12 février, prendre la place d'une majorité parlementaire en déroute. Il leur suffira de le vouloir.

---

(1) On s'explique cependant que, quelque peu dépaysé dans un monde dont sa généreuse naïveté ne prévoyait pas la pauvreté morale, Paul Rivet ait voulu en sortir en faisant claquer les portes.

La hantise des Ligues

Surtout, qu'ils ne se laissent plus hypnotiser par le danger des ligues. Nous avons dit là-dessus notre pensée avec suffisamment de précision. Nous nous garderons bien de railler les précautions prises par les organisations. Nous les voudrions même plus efficaces, ce qui veut dire plus discrètes. Mais on a certainement fait le jeu de Laval et de Herriot en donnant une publicité — qui trahissait de grosses inquiétudes et quelque affolement — à toutes les manifestations du colonel-comte. On peut ainsi pousser à des gestes aventureux les meilleurs, parce que les plus résolus, des jeunes militants. On peut aussi, et on l'a fait, en plaçant la question sur le terrain gouvernemental, fournir au congrès radical un aliment dont il s'est contenté avec quelque allégresse et favoriser des mesures de police dont nous serons sans doute les premières victimes.

Aucun journal du front populaire n'a mis l'accent sur les dispositions les plus inquiétantes des décrets-lois du 23 octobre. L'un d'eux réprime les manifestations sur la voie publique. Il les soumet au régime de l'autorisation préalable, en punissant de 15 jours à 6 mois d'emprisonnement et de 16 à 2.000 francs d'amende :

« 1° *ceux qui auront fait une déclaration incomplète ou inexacte de nature à tromper sur les conditions de la manifestation projetée ou qui, soit avant le dépôt de la déclaration prescrite à l'article* 2, *soit après l'interdiction, auront adressé, par un moyen quelconque, un convocation à y prendre part;*

« 2° *ceux qui auront participé à l'organisation d'une manifestation non déclarée ou qui a été interdite.* »

Si l'on sait que les organisations confédérées de services publics envisageaient de nouvelles manifestations contre les décrets-lois, on saisit tout de suite l'intérêt de ce texte pour le gouvernement d'aujourd'hui, ...comme pour celui de demain.

Mais les ligues... c'est le fascisme... et s'il triomphe par un coup de force, tout est perdu.

Les ligues sont-elles comparables aux cohortes que Mussolini mena sur Rome, en piétinant les ruines d'un mouvement ouvrier vaincu et divisé — ou aux troupes nationales-socialistes dont le recrutement massif s'opéra publiquement et progressivement et qui ne triomphèrent que lorsque la haute bourgeoisie eut appelé légalement et officiellement Hitler au pouvoir?

Les ligues sont-elles autre chose qu'une police auxiliaire mise au service du grand capitalisme, autre chose qu'une masse de manœuvre que les régents de la Banque de France jettent dans la rue, lorsque leurs intérêts sont menacés?

Nous avons déjà répondu à ces questions. Nous sommes prêts à reprendre le problème tout entier.

Mais si les ligues sont non pas seulement les cadres d'un mouvement fasciste possible, mais ce mouvement même, toutes les précautions légales prises contre elles n'aboutiront qu'à les renforcer, qu'à gêner — jusqu'à l'interdire complètement — toute réaction ouvrière.

Si, au contraire, elles ne sont qu'une police auxiliaire du grand capitalisme, celui-ci n'a aucun intérêt à les sortir lorsque la police officielle peut suffire à la besogne.

Avec une banalité navrante, — avec l'obstination rageuse de gens que l'on ne veut pas entendre, dont on veut mépriser les propositions positives — nous maintenons que la lutte contre le fascisme (représenté par les ligues, si vous voulez, bien plus fort cependant de l'insuffisance de notre propagande syndicaliste que de l'armement de celles-ci) est subordonnée à deux actions fondamentales :

la bataille contre les décrets-lois, contre toute déflation des salaires publics et privés;

le rassemblement et l'organisation de la jeunesse ouvrière et intellectuelle.

Banal ? Bien sûr, et des penseurs originaux vont sourire de ce programme. C'est tout... ce que vous proposez? Non, ce n'est pas tout. Mais c'est cela d'abord, et dites-nous ce que vous avez fait pour atteindre ce double objectif. Où est votre « plan » de propagande, d'action, d'organisation ?

Ah! si le congrès du Syndicat National s'était penché sur ces problèmes, si l'on avait pu traiter de cela au congrès de la C.G.T., peut-être ne parlerait-on pas avec autant de passion du prochain gouvernement de front populaire, des possibilités d'un ministère Herriot-Mandel; mais la haute bourgeoisie, par delà l'agitation politique dont elle ne s'alarme qu'hypocritement, verrait poindre la force réelle qui la dominera.

Les décrets-lois devant la Commission des Finances

Mais nous aurions tort d'insister longuement sur des erreurs que l'on songe déjà à réparer, sans avouer cependant qu'on les a commises. Il est certain que les dirigeants du cartel confédéré envisagent à nouveau la bataille directe contre les décrets-lois. Insuffisante, l'action syndicale a déjà cependant obtenu des résultats.

Dans la Seine, l'effort particulier des instituteurs, des manifestations significatives des institutrices, des femmes fonctionnaires, la pression exercée sur les élus départementaux par le comité intersyndical des services publics ont popularisé nos revendications les plus chères concernant l'égalité de salaire entre hommes et femmes, et le respect du minimum vital.

Il conviendrait d'insister sur l'heureuse initiative — prise par la section des fonctionnaires de la Seine, sous le patronage du cartel confédéré — d'organiser une action spéciale pour le droit au travail de la femme. La C.G.T. semble se préoccuper de la question. C'est à elle en effet qu'il appartient d'enlever aux associations purement féministes le bénéfice d'une œuvre essentiellement syndicaliste.

On sait comment la commission des finances de la Chambre a réagi contre les décrets-lois. Nous nous en réjouissons d'autant plus que nous étions quelque peu inquiets. On nous avait annoncé que le parti communiste, pour ne pas gêner les radicaux, était hostile à la proposition Garchery « de *n'étudier le budget qu'après avoir discuté des décrets-lois* ».

Fort heureusement, les radicaux, alarmés par la situation financière plus mauvaise qu'en juillet, et quelque peu tenaillés par l'approche des élections, ont bien voulu défendre les petits rentiers et les petits fonctionnaires. Les communistes peuvent alors leur tenir compagnie dans une opposition... d'ailleurs partielle, car la commission n'a pas condamné le principe même de la déflation.

Seulement... le gouvernement unanime (Herriot et les radicaux compris) a maintenu les décrets-lois dans leur intégralité, sans accepter aucune atténuation, aucune révision... Les gauches accorderont-elles demain à Herriot ce qu'elles refusent aujourd'hui à Laval? Ou bien donnera-t-on quelques apaisements aux catégories les plus touchées, afin de faire passer le prélèvement de 10 %, dans le budget, sans aucun vote particulier.

Tout dépend de notre action. Le Parlement ne

nous accordera que ce que nous réclamerons assez haut. Et il ne suffit plus aujourd'hui de nous rétablir notre salaire nominal. On peut se gargariser avec des formules sonores sur la défense du franc. On peut refuser d'exposer le problème en toute franchise, pour ne pas porter atteinte au crédit de l'Etat (?!).

La dévaluation cependant, apparaît comme une solution que l'on n'évitera que par une inflation plus ou moins franche. La décision légale peut être prise en quelques jours — comme le fut la loi sur l'amortissement des rentes en septembre 1932. Avons-nous préparé notre riposte : *l'échelle mobile pour les travailleurs des services publics, le relèvement général des salaires pour les ouvriers de l'industrie privée* ?

Rendez-vous au congrès d'unité

A la lumière de ces constatations — graves, mais non désespérantes — les discussions sur l'unité syndicale, ou plutôt les discussions autour de l'unité syndicale, apparaissent comme accessoires. On prévoyait des difficultés. Celles-ci sont en deçà de nos prévisions. Cela tiraille surtout dans le Livre et dans le Bâtiment. Là, les unitaires ont raison en réclamant des droits égaux à ceux des confédérés; ici, les confédérés ont raison en répudiant toute confusion entre un mandat syndical et un mandat politique. Demandons cependant à nos amis — particulièrement à ceux du Bâtiment qui ont si heureusement maintenu les plus saines traditions syndicalistes — d'abréger les formalités et les débats. Mieux vaut être vaincus dans l'unité que victorieux par la scission. D'autant plus qu'ici la défaite sera certainement passagère. Aboutissons vite au congrès d'unité, obtenons que celui-ci soit autre chose qu'une manifestation symbolique — nous sommes un peu las des cérémonies. Il est beau d'affirmer sa foi périodiquement, mais demandait déjà le Joad de Racine : « la foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère? ».

L'indépendance du syndicalisme, on peut s'efforcer de la légaliser en des motions de congrès ou des articles de statuts. C'est par l'action qu'elle se réalisera. Sans croire à la répétition automatique du passé, nous revivrons sans doute une période comparable à celle du début du siècle, quand le syndicalisme révolutionnaire se nourrissait des désillusions causées par les partis politiques. Comme à cette époque, le syndicalisme imposera au partis de gauche la défense des revendications ouvrières. Et plus riche, plus massif, plus orgueilleux encore qu'à cette époque, il constituera dans son sein et autour de lui le véritable rassemblement populaire!

Roger HAGNAUER.

QUESTIONS DE LA QUINZAINE

Le cumul des mandats Voilà déjà plus d'un mois que se sont tenus les Congrès confédéraux, plus d'un mois que l'unité syndicale est considérée comme refaite. La plupart des organisations parallèles sont entrées en pourparlers en vue d'une fusion rapide, d'ici le 31 décembre. Nous sommes au milieu de novembre. Où en est-on?

Chez les fonctionnaires, ça paraît marcher. Au lendemain même des Congrès, la direction de la Fédération autonome a été incorporée à la direction de la Fédération confédérée. Boursicot siège à côté de Laurent. Du côté des instituteurs, c'est un peu plus lent; cependant, dans plusieurs départements, la fusion est faite ou se fait. Il est permis de l'espérer complète pour la fin de l'année.

Les cheminots, qui furent les premières victimes de la scission et qui ont été les premiers à refaire l'unité à la base, seront sans doute aussi les premiers à tenir leur congrès fédéral de fusion.

Ici, toutefois, commencent les difficultés.

D'après certains articles de journaux, le mode d'élection de la direction fédérale est en cause. Mais c'est surtout la question des « incompatibilités » qui est posée.

« Incompatibilités » ? Je n'aime pas ce mot savant. Plus clairement, il s'agit de cumuls. Est-ce qu'un militant peut détenir à la fois la direction d'une organisation syndicale et un mandat politique rétribué? Pour être encore plus précis, est-ce que Semard, maintenant conseiller général de la Seine, et Midol, député de Seine-et-Oise, pourront être en même temps secrétaires de la Fédération unifiée des cheminots?

La question se pose dans le Bâtiment. Elle se posera dans les Métaux, chez les Mineurs. Elle se posera à l'échelle confédérale.

Examinons donc le problème. Mais précisons bien qu'il ne s'agit pas d'anticommunisme. Il s'agit à la fois d'une pratique et d'un principe qui peuvent et doivent être examinés sans tenir compte de la couleur politique des intéressés.

Toutefois, il faut bien reconnaître que la question ne serait pas posée si les dirigeants communistes de la C.G.T.U. avaient respecté la charte originelle de cette organisation, s'ils avaient appliqué l'article 7 des statuts proposés et votés par eux au Congrès constitutif de Saint-Etienne, en 1922 :

ART. 7. — Caractère des fonctions syndicales. — *Nul ne peut se servir de son titre de confédéré ou d'une fonction de la Confédération dans un acte électoral quelconque.*

Les fonctionnaires confédéraux et les membres de la C.E. ne pourront faire acte de candidature à une fonction politique. Leur acte de candidature implique d'office la révocation des fonctions qu'ils exercent.

Or, le parti communiste a présenté et fait élire aux dernières élections municipales et cantonales un grand nombre de militants des Syndicats unitaires. Pour ne citer que les principaux, sont conseillers municipaux de Paris: Bossus et Le Gall, du Bâtiment; Marcel Paul et Mauvais, de l'Eclairage; sont conseillers généraux de la Seine : Semard, Gitton, Gourdeaux, Vassart, Simonin. Ce sont-là des fonctions politiques convenablement rétribuées.

Demain, il en sera de même pour les élections législatives, car les dirigeants communistes n'entendent pas abandonner cette pratique. La question des cumuls, a dit Racamond au dernier Comité central du parti communiste « *doit être tranchée par les assemblées et congrès réguliers et ne peut faire, de la part des unitaires, l'objet d'aucune concession dans les accords entre les directions syndicales* ».

Racamond a ajouté qu'il comptait que les communistes feront « *tomber bien des préventions existant dans les syndicats contre les organisations politiques du prolétariat* », et il a même déclaré : « *Je ne désespère pas de voir un jour notre cher camarade Marcel Cachin venir saluer le Congrès de la C.G.T. unique.* »

De son côté, examinant la situation politique en vue des prochaines élections, le citoyen Jacques Duclos a ainsi prédit l'avenir du personnage actuellement secrétaire de la C.G.T.U. :

« *Quant à Cathala*, a-t-il dit, *son affaire est réglée, Il a failli être battu en* 1932 *par* NOTRE AMI FRACHON QUI, L'ANNÉE PROCHAINE, SERA DÉPUTÉ D'AULNAY. »

En mai prochain, les syndicats se trouveront donc devant une nouvelle fournée de militants unitaires promus députés par la grâce du parti communiste. Il s'agit bien d'un mot d'ordre général, d'une tactique arrêtée, et cela oblige à pousser le débat à fond, en regrettant que, *par la faute des communistes et d'eux seuls*, un nouvel et important obstacle se dresse devant l'unité.

Pourquoi y a-t-il « incompatibilité » entre la direction d'un Syndicat, d'une Union ou d'une Fédération, et un mandat politique rétribué ?

Plaçons-nous tout d'abord au point de vue pratique.

De quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve que des fonctionnaires syndicaux se plaignant de surcroît de travail, ou des militants regrettant de ne pouvoir disposer de plus de temps et de moyens.

Il ne paraît pas possible, matériellement, qu'un élu, qui, soit conseiller municipal de Paris ou député, ne peut déjà pas assurer tout seul son travail d'élu, puisse en même temps accomplir le travail d'une fonction syndicale. A vouloir faire deux choses à la fois, on ne fait ni l'une ni l'autre. Et il n'existe pas de surhomme.

Si l'on objecte que Chaussy et Vardelle, tous deux députés S.F.I.O., sont en même temps secrétaires de la Fédération confédérée de l'Agriculture et du Papier, il faut considérer que ces Fédérations sont actuellement peu importantes, qu'elles sont certainement loin de nécessiter le même travail que les Fédérations des Cheminots, du Bâtiment ou des Postiers.

D'ailleurs, c'est peut-être précisément parce que la Fédération de l'Agriculture possède à sa tête un député qu'elle ne se développe pas comme on pourrait le souhaiter. Sans doute en est-il de même à la Fédération du Papier. Je ne veux pas trop m'avancer dans ce domaine, mais il me semble que si chacun de ces deux organismes avait à sa tête un militant consacrant exclusivement ses efforts au recrutement syndical et à l'organisation, on ne verrait pas, dans le pays, une si grande masse d'ouvriers agricoles inorganisés et, dans les fabriques de papier, peut-être entendrait-on enfin parler du syndicat.

Mais il n'y a pas, contre le cumul, que l'impossibilité pratique.

Chez les mineurs du Pas-de-Calais, le citoyen Maès est en même temps député et président du syndicat. Les fonctions syndicales sont accomplies par d'autres que lui, mais sous sa direction. Sa présence à la tête de l'organisation donne à celle-ci un caractère socialiste. C'est une enseigne.

Or une enseigne politique au-dessus de la porte d'une organisation corporative — qu'il s'agisse de Maès ou de Midol, de Chaussy au de Semard, de Vardelle ou de Frachon — constitue un obstacle au recrutement syndical.

Le syndicat ne fait pas appel qu'aux travailleurs socialistes et communistes. Il s'adresse à tous les travailleurs, sans distinction d'opinion. Il veut et il doit grouper tous ces travailleurs. Le seul fait d'être dirigé — ou même seulement présidé — par un homme politique l'en rend incapable.

Il lui devient difficile sinon impossible de réunir les corporants qui ne sont pas les amis politiques de cet élu qui peuvent être, au contraire — ce qui est parfaitement leur droit — ses adversaires, ou qui peuvent être encore — ce qui est encore parfaitement leur droit — des antiparlementaires.

Il faut s'être rendu compte de la force de l'obstacle que constitue pour le recrutement syndical l'argument du « mouvement politique ». Dans la plupart des cas, il s'agit certes d'un épouvantail. Mais la présence d'un homme politique à la tête de l'organisation donnerait à cet argument patronal le cachet de la réalité.

On s'en servirait pour éloigner de l'organisation tous ceux qui n'ont pas d'opinion politique précise. Il faut bien mal connaître la classe ouvrière, il faut ne plus vivre au milieu d'elle pour ne pas se rendre compte que le cumul constituerait une arme formidable aux mains du patronat. Imaginez un syndicat de métallurgistes dirigé par un député. Lorsqu'on tentera la constitution d'un syndicat dans son usine, le patron ne manquera pas de s'adresser aux hésitants : « Mes amis, vous voyez bien, c'est un député qui est à la tête de cette affaire-là. Il gagne 60.000 francs par an. C'est de la politique qu'il veut vous faire faire. »

Obstacle au recrutement, le cumul serait un obstacle plus sérieux encore en cas de mouvement revendicatif. Chaque militant sait que la première accusation lancée par le patronat contre une grève naissante est d'être une « grève politique ». Aussitôt, les militants du syndicat répliquent qu'il ne s'agit pas de politique, mais seulement de la défense des intérêts ouvriers, et c'est toujours la réalité car la grève politique n'a pas cours ici. Mais il serait infiniment plus difficile de répondre avec succès à l'attaque patronale si le syndicat était dirigé par un élu.

Conçoit-on, d'ailleurs, une grève menée par un député, la résistance prêchée par un homme dont la vie est assurée, les privations recommandées par quelqu'un qui ne craint pas l'incertitude du lendemain? Il n'y aurait pas que l'utilisation démagogique de la situation par le patronat. Il y aurait le malaise qui ne pourrait pas ne pas se créer parmi les grévistes et qui ne pourrait que s'accentuer avec la prolongation du mouvement.

Quand, d'autre part, on a connu certaines pratiques, quand on se souvient de certains mouvements revendicatifs lancés précisément à la veille des élections dans le but de créer un climat favorable à certaines candidatures, on peut redouter le pire.

Il existe encore d'autres dangers. Nous les examinerons. Il est nécessaire que les militants se préoccupent, dès aujourd'hui, de barrer la route à des prétentions qui feraient perdre sa personnalité au mouvement syndical français.

◇

Le cas Doriot Depuis les élections sénatoriales de la Seine, il y a pour le grand public ouvrier un « cas Doriot ». A dire vrai, il y avait déjà un cas Doriot avant le 20 octobre, mais pouvait-on demander aux gens de s'y intéresser ? Nous vivons une époque où la paresse d'esprit du mouvement ouvrier dépasse tout ce qui se peut imaginer. On n'accorde d'importance — et encore ! — qu'aux grosses choses, aux très grosses choses. Depuis les élections sénatoriales, le cas Doriot est devenu une de ces grosses choses-là.

Doriot et ses codélégués — en comptant Pierrefitte et Villetaneuse, les deux communes qui, avec Saint-Denis, forment la circonscription législative, ils étaient 45 « doriotistes » — sont accusés d'avoir fait réélire Laval au premier tour. Ils ne cachent pas avoir biffé sur leurs bulletins les trois candidats communistes, Cachin, Clamamus et Piginier, et l'ancien résident général de France au Maroc et ancien président du conseil Steeg, celui-ci à cause de la répression qu'il exerça naguère contre les communistes dionysiens, ceux-là à cause de leur qualité d'agents de Moscou et parce qu'ils représentent un parti « voulant la guerre ».

Les « doriotistes » se défendent d'avoir voté pour Laval. Ils déclarent avoir remplacé les quatre noms rayés par eux par ceux de Lemarchand, de Grisoni, le maire de Courbevoie, de Thévenin, le maire de Charenton, et d'Heller, le candidat mutualiste. Nos bulletins n'ont pas été détruits, ajoutent-ils, on peut les retrouver, ils sont ainsi établis. Peut-on mettre leur parole en doute? De l'avis d'un de leurs codélégués, délégué pupiste de Saint-Denis, qui ne les a pas suivis dans leur tactique et qui vient de s'en désolidariser publiquement, ils n'ont pas voté pour Laval. Léon Blum n'a-t-il pas indiqué, dans le *Populaire,* au lendemain même du scrutin, que la réélection de Laval n'avait été possible que parce qu'il s'était trouvé une bonne centaine de « traîtres » dans les délégués du front populaire ?

Ce délégué pupiste m'a dit : « La réélection de Laval c'est la grande trahison. » Il est sûr qu'il y eut des « lavalistes » à peu près dans tous les partis. Léon Blum, qui connaît la « matière » électorale beaucoup mieux que quiconque, n'aurait pas grand'peine à les désigner. Du côté d'Antony et du côté de Pantin, sans parler de certaines communes « socialistes », il en trouverait suffisamment.

Cependant, si les « doriotistes » avaient voté,

quoi qu'ils en aient, pour toute la liste du front populaire, la réélection de Laval eût été plus pénible et moins glorieuse encore. Dans ce cas, il y aurait eu 10 élus au premier tour : Laval en aurait sans doute été, mais il serait arrivé bon dernier, à quelques voix devant le dernier communiste. Son grand ami Fiancette serait resté sur le carreau.

Il y eut ballottage pour deux sièges, tous les candidats du front populaire ayant été élus sauf les trois communistes. Que firent les « doriotistes » au second tour? Ils votèrent pour Lauze, le maire de Villetaneuse, dont ils avaient fait en hâte un candidat de principe, *et ils votèrent pour Fiancette*. Ils étaient, avons-nous dit, 45. Or, Lauze n'eut que 42 voix. Déduction faite de la sienne, deux voix pointées comme « doriotistes » se sont portées, non sur Lauze, mais sur Cachin et ont assuré l'élection de ce dernier. (Il ne passa qu'avec une voix de majorité.) Ce furent les deux voix des « pupistes » de Saint-Denis. C'est à ces deux voix pupistes que Cachin doit son siège de sénateur, comme Fiancette son échec au second tour. L'ancien secrétaire du Syndicat des Cochers-Chauffeurs ne passa péniblement qu'au troisième tour, où 43 « doriotistes » sur 45 votèrent une fois encore pour lui. S'ils avaient voté pour Clamamus, Fiancette eût été battu.

Tels sont les faits, dégagés de toute considération polémique et de tout détail inutile.

Légitiment-ils l'accusation de trahison lancée par les communistes, par les socialistes, par tout le Front populaire contre Doriot et ses amis?

Les élections du 20 octobre représentaient, c'est certain, une sorte de Rubicon pour Doriot. Jusque-là, il n'y avait contre lui que des doutes, des inquiétudes. Quand on avait appris qu'il devait donner une réunion sons la présidence d'Hennessy, du parti social-national, quand on l'avait vu recevoir les délégués des Croix-de-feu et Volontaires nationaux dissidents, on n'avait pu se défendre de quelque étonnement ni de quelque crainte. Mais, enfin, il y avait pour lui, il y avait en sa faveur les raisons mêmes qui lui avaient valu l'excommunication majeure au lendemain du 6 février 1934. Ces raisons-là dépassaient de loin tous les reproches qu'on pouvait lui adresser. Au lendemain du soir tragique où la folle tactique des communistes avait jeté dans la rue les ouvriers à côté des fascistes pour prendre le Palais-Bourbon, il avait eu, lui dirigeant du parti communiste, le courage de dire : « Halte-là! .» Sa rupture avec le parti communiste eut pour raison essentielle le refus opposé par celui-ci à toute tentative d'unité d'action avec les chefs et les organisations socialistes. J'ai assisté à la mémorable séance du Théâtre municipal de Saint-Denis, en mars ou avril 1934, où le Comité central, Cachin et Marty en tête, dut s'enfuir sous les huées de la population ouvrière. Les gars de Saint-Denis, tout fiers de leur grand Jacques qui, le 9 février, à la gare de l'Est faisait, avec eux, — car il est courageux, le bougre — le coup de feu contre les flics, les gars de Saint-Denis, dis-je, scandaient : « Unité d'action! Unité d'action! » Les partisans du Comité central répliquaient : « Unité à la base! Unité à la base! » Ils reprochaient essentiellement à Doriot d'avoir constitué un Comité de vigilance avec les dirigeants S.F.I.O. locaux.

En juin, le parti communiste fit son tournant. Tout en continuant à attaquer Doriot, il appliqua la politique que Doriot préconisait. Il réalisa l'unité d'action avec le parti socialiste. Il alla même plus loin, et ce fut le front populaire. Tournant évidemment décidé par en haut. Moscou craignait l'arrivée au pouvoir en France d'un gouvernement fasciste. Si le parti communiste avait persisté dans la tactique de division dénoncée par Doriot, il est sûr que cela nous pendait au nez.

Le front populaire réalise, et même bien au delà, la volonté d'unité d'action dont Doriot et Saint-Denis furent les interprètes au moment de la tentative fasciste de février. Quels que soient les sentiments que l'on nourrisse à l'égard du parti communiste et de ses hommes — et pour ceux qui savent et qui connaissent, le « vénéré Cachin » n'est qu'un politicien à la fois pitoyable et méprisable —, lorsqu'on fut, en février 1934, pour l'unité d'action et que, 18 mois après, dans un scrutin où le front populaire affronte, liste contre liste, le front fasciste, le front de droite, on fait bande à part, on brise la discipline, qu'on va jusqu'à faire élire un candidat de l'adversaire — quand on fait cela et qu'on s'appelle Doriot, eh bien! les gens ne comprennent plus.

Les militants ouvriers comprennent d'autant moins le vote des délégués « doriotistes » que les décrets-lois, œuvre du gouvernement Laval-Herriot-Frossard, planaient au-dessus de l'élection du 20 octobre. Certes, le front populaire est bien coupable de n'avoir pas mis l'accent sur le fait que Laval était, avant tout, l'homme des décrets-lois, l'auteur responsable de la réduction des salaires des travailleurs des services publics. En dépit de cette carence, il eût fallu mettre tout en œuvre pour le battre. Et les travailleurs de la S.T.C.R.P., par exemple, ne comprennent pas mieux que Doriot ait, en faisant élire Fiancette, assuré le succès d'un des adversaires les plus déterminés de leurs revendications.

« Ce n'est pas Clamamus qui nous fera avoir les subventions dont nous avons besoin... » a dit un délégué « doriotiste » pour « expliquer » son vote. Cette « explication » explique seulement les méfaits du « municipalisme », particulièrement dans la banlieue parisienne, où le chômage et la crise ont mis les budgets communaux en sérieuse difficulté. Une municipalité qui n'est pas bien en cour trouve devant elle l'hostilité préfectorale : il est si commode de lui mettre des bâtons dans les roues! Comme il faut tout de même « apporter quelque chose » à ses électeurs — faute de quoi ils risquent de vous abandonner — on en vient à arrondir les angles, et, petit à petit, la porte s'ouvre aux compromissions, aux petites comme aux grandes. De très bons types arrivent ainsi à retourner leur veste. Combien le mouvement ouvrier a perdu d'hommes dans ce marais!

Ne serait-il pas curieux de rechercher pourquoi et comment s'est arrêtée certaine campagne de la grande presse, il y a trois ans à peu près, contre ce qu'on appelait « les scandales de Saint-Denis »? Un inspecteur de la préfecture passa, à cette époque, plusieurs semaines à éplucher les comptes à la mairie. A en croire certains, il y découvrit de très graves irrégularités. Selon d'autres, il s'agissait de « facilités » permises aux amis mais interdites aux adversaires. On peut, paraît-il, faire payer beaucoup de choses à un budget municipal en banlieue. En tout cas, la campagne menée contre la municipalité de Saint-Denis s'arrêta brusquement. On n'en a jamais plus entendu parler.

Est-ce cela le « dessous des cartes »? Je risque l'hypothèse et ne suis pas le seul. Serait-ce vrai que cela ne suffirait pas, toutefois, à expliquer le « cas Doriot ». J'ai connu Doriot à une époque qu'il est peut-être exagéré d'appeler héroïque. Il vivait dans l'illégalité, sous le nom de Jacques Guilleau, frappé pour son activité de jeune communiste. Tout, chez ce grand diable d'ajusteur, commandait la sympathie. La nôtre disparut assez vite quand nous le vîmes se prêter à toutes les sales petites manœuvres contre les premières oppositions. Nous n'avons pas oublié son attitude à l'égard de Loriot. En récompense de toutes ses lâchetés, le parti communiste en fit un maire de Saint-Denis, un député de la Seine, un grand homme quoi! Il est vraisemblable que c'est cela qui lui a tourné la tête. Lorsqu'un jour à la Chambre Briand lui dit : « Eh! monsieur Doriot, vous avez fait un discours d'homme de gouvernement », Doriot crut que c'était arrivé. Il s'est vu ministre. Il est maintenant capable de toutes les bêtises, même de justifier la prédiction de Staline selon laquelle il serait le premier militant ouvrier rallié au fascisme en France.

Doriot a passé le Rubicon. Mais c'est le parti communiste qui a fait Doriot. Nous sommes tout à fait à notre aise pour dire notre pensée sur cette déchéance, nous qui sommes la seule de toutes les oppositions qui n'ait pas failli.

M. CHAMBELLAND.

Le niveau de la vie ouvrière à Moscou et à Paris

Par décret en date du 25 septembre 1935 (*Izviestia* du 26) le Conseil des Commissaires du peuple et le Comité Central du parti ont supprimé, à dater du 1er octobre, les dernières cartes d'alimentation — celles de viande, graisses, sucre, pommes de terre, etc. Le rationnement institué depuis 1929 a donc vécu. Sur les causes et les effets de cette mesure, le lecteur trouvera dans la *R. P.*, n° 200 (10-6-1935), des explications qui ont conservé toute leur valeur.

Les bolchéviks, dont une des originalités aura été d'avoir doté la sociologie appliquée d'un machiavélisme modernisé, ne manquent pas évidemment de glorifier cette suppression du « rationnement » comme ils en avaient fêté l'institution, le baptisant alors de « système socialiste de répartition organisée. »

Leurs palabres ne nous empêcheraient cependant pas de nous réjouir si la nouvelle mesure devait améliorer le sort des couches les plus pauvres des travailleurs soviétiques; malheureusement le même décret leur fait payer cher la liberté d'achat en rehaussant les prix de la viande, des graisses, du sucre et des pommes de terre de 50 à 80 %. Le pain, il est vrai, qui avait été augmenté au 1er janvier dernier de 67 % est aujourd'hui diminué de 15 %.

Dans l'imbroglio de zigzags aussi accidentés des prix il faut une grande expérience pour se retrouver et bien des camarades se demandent certainement : « Mais enfin où en est aujourd'hui leur niveau de vie matérielle ? »

Pour y répondre autrement que par des chiffres en roubles réduisons l'unité de mesure des principaux produits alimentaires à leur équivalent en minutes de travail; c'est-à-dire examinons combien de temps l'ouvrier doit travailler à l'usine pour toucher un salaire lui permettant d'acheter un kilogramme de pain, de viande ou de sucre. Une comparaison entre Moscou et Paris pour le même début d'octobre fournira la réponse la plus exacte possible.

Les deux tableaux ci-dessous permettent de faire cette comparaison :

De ces chiffres, il ressort :

A. — Un manœuvre moscovite doit « suer » au travail 8 et 9 fois plus que son collègue parisien pour acquérir un kilo de viande à pot-au-feu, de graisses ou de sucre, 7 fois plus pour le pain blanc et les haricots et 3 fois plus pour les pommes de terre.

B. — Pour les ouvriers qualifiés (350 roubles est un salaire exceptionnel puisque la moyenne de Moscou n'est que de 170 roubles) le rapport diminue mais reste au niveau moyen de 5 et 6 fois plus

I. — PRIX, EN MINUTES DE TRAVAIL, DU KILOGRAMME DE DIFFÉRENTS PRODUITS, A MOSCOU, AU DÉBUT D'OCTOBRE 1935

PRODUITS	PRIX du kilogramme en roubles (1)	SUR LA BASE D'UN SALAIRE MENSUEL (roubles) (6) de manœuvre 100 r.	moyen de travailleur 170 r	d'ouvriers qualifiés 250 r.	350 r.
		(minutes)	(minutes)	(minutes)	(minutes)
Pain de froment.	1 70	172	100	68	48,5
— seigle ..	0 85	85	50	34	24
Viande (bœuf) (2).	6 40	643	376	258	184
Pommes de terre	0 30	30	15,5	12	8
Beurre	15 75	1584	930	636	453
Margarine.....	10 50	1056	601,5	423,5	302
Huile comestible (3)..	13 25	1332	786	534	379
Sucre	4 70	474	279	189,5	135,5
Hareng salé (4).	4 75	480	282	192	138
Sarrasin (blé noir) décortiqué (5)...	4 30	432	255	174	123,5
Millet décortiqué (5).	2 10	210	120	84	60
Semoule	4 50	450	270	180	129
Riz	6 »	600	312	240	174
Macaroni ordinaire...	3 50	351	207	141	99

(1) Prix officiels imposés par le décret et parus dans les *Izviestia* du 26-9-35. Ils ne sont donnés ici que pour permettre la vérification de leur authenticité.

(2) Viande et os compris, suivant l'habitude russe.

(3) De tournesol et souvent de lin ou de coton.

(4) Le hareng frais ne se consomme pas à Moscou.

(5) Desquels on fait la « kacha ». Ils jouent en U.R.S.S. un rôle encore plus important que celui des haricots et des lentilles ici.

(6) Tous les calculs sont basés sur la journée de 7 heures et la semaine de 6 jours (y compris le repos), c'est-à-dire 168 heures de travail mensuellement.

II. — PRIX, EN MINUTES DE TRAVAIL, DU KILOGRAMME DES MÊMES PRODUITS, A PARIS, AU DÉBUT D'OCTOBRE 1935

PRODUITS	PRIX du kilogramme en francs (1)	SUR LA BASE D'UN SALAIRE MENSUEL (francs) (2) de chômeur secouru 1 f., 1 enf. 525 fr.	de manœuvre 800 fr.	d'ouvrier qualifié 1.200 fr.
		(minutes)	(minutes)	(minutes)
Pain de froment. ..	1 60	36	24	15
Viande (bœuf)	6 »	132	90	57
Pommes de terre....	0 60	13	9	6
Beurre	12 »	264	180	114
Margarine..........	8 80	198	126	84
Huile comestible....	5 »	111	72	48
Sucre	3 50	78	51	36
Hareng frais	3 »	66	45	30
Haricots écossés secs (3).	4 »	90	60	39
Lentilles (3)	4 50	99	65	42
Semoule	3 20	72	48	30
Riz	2 50	54	36	24
Macaroni ordinaire..	4 »	90	60	39

(1) La qualité des produits choisis n'est pas inférieure à celle des produits indiqués au tableau I.

(2) Les calculs sont basés sur la journée de 8 heures et les salaires de 800 et 1200 francs correspondent à environ 4 francs et 6 fr. 25 de l'heure. Pour le chômeur, le calcul est fait comme si son allocation était répartie sur (8×24) 192 heures mensuelles de labeur, pour faciliter la comparaison.

(3) Les « fayots » et les lentilles remplacent le sarrasin et le millet que le Français ne consomme pas.

de labeur à Moscou qu'à Paris. On notera que cette diminution est due à la plus grande différence de salaires à Moscou entre l' « aristocratie » ouvrière et les autres.

C. — Sauf pour le pain de seigle (noir), les pommes de terre, le millet et les pâtes (macaroni) l'ouvrier *qualifié* moscovite doit travailler plus, et parfois beaucoup plus, que ne devrait le faire le *chômeur* parisien secouru (famille de 3 personnes) si on l'obligeait à « gagner » son secours.

D. — Le travailleur soviétique ne meurt donc pas de faim. Il se nourrit presque exclusivement de pain de seigle, de millet et de pommes de terre! Il vient d'acquérir le droit d'acheter librement (*sic*) du rôti, des graisses, du riz et autres délicatesses mais juste au moment où il n'a plus le pouvoir financier d'user de son droit! Quand il y a disette, il faut ou bien rationner, c'est ce par quoi on avait commencé, ou bien hausser les prix des produits déficitaires de telle façon que seuls quelques-uns puissent les acheter, c'est ce par quoi on vient de finir.

Réjouissons-nous tout de même de la nouvelle situation en ce qu'aucune complication de la répartition ne cache plus la différence des conditions, le jeu est plus franc. S'il faut six ou sept heures de « *chaîne* » ou de *travail aux pièces* au manœuvre spécialisé pour mériter un kilo de viande à pot-au-feu, il ne faut guère qu'une petite demi-heure d'un travail autrement agréable au grand « spécialiste » pour se payer le même luxe. N'est-ce pas cela qui, en dehors de toutes les conceptions philosophiques, a toujours dressé ceux d'en bas contre ceux d'en haut ?

Eh oui! c'est dans le pays où l'industrie et l'agriculture sont les plus concentrées, les plus scientifiquement conduites et les plus modernement outillées; dans le pays qui n'a pas de propriété privée, pas de bourgeoisie; c'est dans le pays enfin du « socialisme », où le travailleur est au pouvoir que le « prix du travail » est coté le plus bas.

Comment expliquer cela? Car enfin, dans cette Russie essentiellement agricole, le prix des produits alimentaires était autrefois très bas, avant la guerre comme à la veille des plans quinquennaux.

Les raisons en sont :

D'abord, le grand courant de matérialisme historique trop exclusif et le « scientisme » qui ont présidé à l'édification économique et sociale des bolchéviks les ont conduits malgré eux à ne considérer le facteur humain que comme un matériau, un moyen au lieu d'un but; on a tiré sur la corde autant qu'on a pu pour « *forcer l'histoire* » vers des destinées irrémédiablement connues à l'avance. C'était tentant, mais ça devait coûter cher!

Ensuite, l'économie planifiée n'a pas encore apporté les avantages qu'elle semblait promettre à la lueur d'une économie libérale acculée à une impasse. L'économie dirigée, c'est aussi l'augmentation considérable du nombre de ceux qui n'ont pas une part directe dans la production. L'élaboration et la tenue à jour des plans, la comptabilité, la statistique, le contrôle, le stockage, etc..., sans quoi la moindre betterave ne peut pas être semée, cela aussi ça coûte très cher sans parler de l'ampleur des impairs et de l'atténuation de l'initiative!

Enfin, chose plus grave, cette fameuse Histoire, qu'on croyait si bien connaître, est en train d'installer en U.R.S.S. sous l'aile classique d'un bonapartisme dictatorial la nouvelle classe privilégiée des « spécialistes » et des « cadres » qualifiés.

Quoi d'étonnant à ce que la part du produit du travail qui revient au producteur soit si minime ?

M. YVON.

NOTES D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

« Sanctions » sans sanction ou la « loyauté » de la France

Avez-vous lu le texte du décret par lequel Laval « applique » les sanctions financières décidées, et votées par lui, à Genève ? Il est caractéristique du jésuitisme du Monsieur.

Rien à dire sur les premiers articles : sont interdits tels et tels prêts, telles et telles opérations, etc.; mais le dernier article est tout un poème : la seule sanction qu'il édicte contre ceux qui contreviendraient aux interdictions est que les opérations conclues seront considérées comme « nulles ». Juridiquement, ceci veut dire que ceux qui prêteront de l'argent à l'Italie pourront le faire sans encourir aucune peine, mais que s'ils font un procès à leur débiteur devant un tribunal français, tendant par exemple à obtenir le paiement des intérêts ou la restitution de la somme prêtée, le tribunal les déboutera de leur demande, le contrat qu'ils auront passé devant être considéré comme inexistant. Une telle sanction pourrait peut-être faire réfléchir les prêteurs éventuels s'il s'agissait de contrats passés entre Français, mais pour des contrats à passer entre Français et Italiens, elle est sans aucune valeur, car non seulement c'est le tribunal du débiteur qui est, en droit, le tribunal compétent, mais c'est, en fait, le seul devant lequel des poursuites peuvent être efficaces puisqu'une fois la sentence rendue, il faut l'exécuter et que les jugements d'un tribunal ne sont pas exécutoires en pays étranger.

Sauf cas tout à fait spéciaux, un créancier français en différend avec un débiteur italien ne peut donc, en tout temps, obtenir satisfaction que par un procès intenté devant les tribunaux italiens. La situation du prêteur français qui aura contrevenu au décret des « sanctions financières » ne sera donc en rien différente de celle du prêteur d'avant les sanctions, celui qui aura prêté alors que « c'était permis ». Il lui faudra, comme à celui-ci, poursuivre son débiteur devant les tribunaux italiens, et comme ceux-ci, bien entendu, n'ont pas à tenir compte du décret Laval, comme, pour eux, un contrat fait en contravention avec les sanctions est aussi valable — et même davantage — que tout autre contrat, ...ils appliqueront le contrat. Le créancier français sera donc autant garanti — et même plus — que si son contrat n'était pas « nul ».

Les « sanctions financières » édictées par Laval-Herriot ne sont donc qu'une galéjade. Elles auraient pu être formulées très exactement ainsi : Article I : *il est interdit de prêter de l'argent à l'Italie;* article II : *rien n'empêchera d'en prêter.* C'est du pur Courteline.

Voilà ce que Laval a le culot d'appeler l' « application loyale des sanctions » !

Reste à savoir comment ce vaudeville courtelinesque sera goûté de ceux des pays qui appliquent *loyalement* les sanctions, les pays qui n'ont pas passé quinze ans, comme la France, à réclamer à cor et à cri des « garanties collectives » contre l' « agresseur » et qui n'hésitent cependant pas à édicter, contre leurs nationaux qui violeraient les sanctions financières, des peines allant jusqu'à *deux ans de prison,* ainsi par exemple que vient de le faire la Suède.

Un remède des nouveaux décrets-lois : juguler la production

Vraiment, comme disait l'autre, on aura tout vu! Vous ne savez pas ce qu'ont imaginé nos ineffables ministres pour mettre fin à la crise ? *Interdire de produire !*

Nous avions déjà ces inénarrables décrets de « coordination » des transports par lesquels l'éta-

blissement de nouveaux services de transports automobiles est interdit. Si bien que non seulement toute amélioration du transport ou abaissement de son coût est rendu impossible, mais que l'extension de production qu'aurait nécessairement amenée l'extension des transports sur route par la fabrication de nouveaux camions et autobus, le transport et la distribution de nouvelles quantités de carburants, l'accroissement des réparations, etc..., est rendue également impossible.

Mais ce n'était pas suffisant. A cette première interdiction de produire, les derniers décrets-lois viennent d'en ajouter d'autres qui concernent trois (1) nouvelles industries :

Interdiction de construire de nouveaux moulins. Donc, usines de construction mécanique spécialisées dans la construction du matériel de minoterie, fermez vos portes !

Interdiction de construire de nouveaux tissages de soie. Donc, constructeurs de métiers à tisser la soie, fermez vos portes !

Interdiction (2) de construire de nouvelles centrales électriques thermiques. Donc, constructeurs de matériel électrique, constructeurs de chaudières, de turbines et d'alternateurs, fermez vos portes !

C'est à tous les degrés de l'échelle que l'industrie de la construction mécanique se voit ainsi interdire de produire : depuis le garagiste mécanicien qui répare le camion de passage jusqu'à la formidable entreprise qui construit les machines de 50.000 chevaux et plus, en passant par la maison moyenne spécialisée.

L'industrie de la construction mécanique, c'est-à-dire celle qui est le moteur de toute l'activité économique moderne, celle dont l'activité propre détermine le rythme de l'activité productrice générale, car, en notre temps, c'est l'intensité de l'invention qui détermine l'intensité de la production par le renouvellement rapide de l'outillage auquel elle oblige. Or, les inventions sont d'ordre essentiellement mécanique.

Mais, n'est-ce pas? mettre fin à la crise ce n'est pas, pour notre bourgeoisie décadente, développer la production; c'est simplement garantir aux puissances en place, je veux dire aux capitalistes établis, qu'ils auront des bénéfices; et le moyen le plus facile de le leur garantir, c'est de les pourvoir d'un monopole, en interdisant l'établissement des nouveaux venus.

Protégés par l'interdiction de construire de nouvelles usines, vous allez voir vos bénéfices assurés, messieurs les minotiers, les soyeux, les magnats des centrales, puisque vous pourrez vendre plus cher. Mais en vendant plus cher, vous ne vendrez pas davantage; au contraire, vous vendrez moins; si bien que vous autres, ouvriers « protégés » de la farine, de la soie ou de l'électricité, vous verrez tout comme vos camarades de la mécanique, l'embauche se fermer devant vous.

Quant aux industriels de la mécanique, ils auront, eux, la ressource de faire comme leurs clients: ils se feront protéger eux aussi. Dans les quelques domaines où on sera bien obligé de leur laisser encore un peu d'activité, ils feront interdire les concurrents nouveaux. Et alors, l'industrie française tout entière pourra vivre le rêve du capitaliste nouveau style : *vendre peu, à gros bénéfice.*

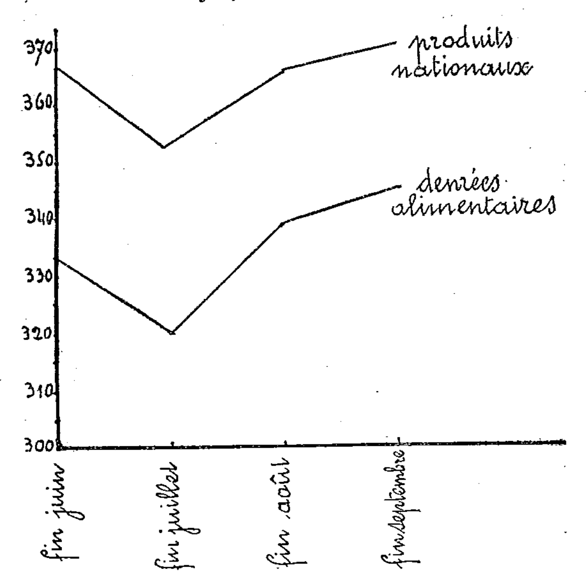
---

(1) Je dis *trois*, mais au moment où j'écris je n'ai pas encore l'*Officiel*, je ne dispose que de l'analyse d'un certain nombre de décrets, si bien qu'il y a peut-être d'autres industries encore qui sont touchées.

(2) Toutes ces interdictions, bien entendu, sont sauf autorisations contraires. Mais cela signifie, dans la pratique, interdiction totale ou quasi totale.

La « déflation » de M. Laval

Les décrets-lois de juillet devaient amener la baisse des prix. Nous avons déjà indiqué ce qu'il en était à la mi-septembre (*R. P.* du 25 septembre); les courbes ci-dessous donnent la situation jusqu'à fin septembre; l'une est celle des indices des prix des produits nationaux, c'est-à-dire des produits fabriqués en France, ceux donc sur lesquels la « déflation » aurait dû agir; l'autre donne les indices des prix des denrées alimentaires, ceux qui, en dernière analyse, déterminent le coût de la vie.



Ces deux courbes sont d'une éloquence parfaite. Après le gros coup de tam-tam du 17 juillet, l'orchestration avait été si bonne que les imbéciles purent croire que c'était arrivé, que les prix allaient baisser; ils se hâtèrent donc de vendre tandis qu'au contraire les acheteurs, mûs par l'espoir de la baisse, ne se pressaient pas d'acheter; il en résulta la baisse des prix de fin juillet. Mais ça dura... ce que dure un tam-tam de presse. Les prix recommencèrent vite à remonter; fin août, ils avaient rattrapé le niveau de fin juin, et fin septembre l'avaient dépassé : c'est ce qu'on appelle poursuivre l'expérience de... la déflation.

Ne vous étonnez donc pas si le commerce extérieur de la France n'a jamais été dans une situation aussi lamentable qu'aujourd'hui. Les exportations — que la fameuse déflation devait faire accroître puisqu'elle allait permettre de vendre les produits français meilleur marché — ont été, en septembre, en pleine régression. Alors que de janvier à août le poids des marchandises exportées était *supérieur* de près de 6 % à ce qu'il avait été durant les huit mois correspondants de l'année dernière; en septembre, il fut *inférieur* de près de 10 % à ce qu'il fut durant septembre de l'an dernier !

Décidément, Laval et ses fameux conseillers techniques (Dautry et C[ie]), auteurs des décrets-lois, sont des types épatants.

R. LOUZON.

Le gérant : M. CHAMBELLAND.